

CENTRE UNIVERSITAIRE D'AIN TEMOUCHENT

FACULTÉ DES LETTRES ET DES LANGUES
DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS



LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES À L'ORAL DU (FLE) :

RÉALITÉS ET PERSPECTIVES

CAS DES ÉLÈVES DE 3^{ème} ANNÉE SECONDAIRE

Option: Didactique du FLE

Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de master

La Directrice de recherche:

Mme GHARBI

Présenté et soutenu par:

- BOUCHIBA Alaa Eddine

- BENACEUR Med Kamel

Présidente du jury: Mme BEN BASSAL

Examinatrice : Mme SOUSSI

Année universitaire: 2015 / 2016



REMERCIEMENTS

Nous remercions Allah tout puissant qui nous a donné le courage et la volonté et de nous avoir bénie jusqu'à la réalisation de ce travail. On remercie vivement les membres de jury qui nous honore en jugeant notre mémoire de fin d'étude. Nous tenons aussi à remercier chaleureusement notre encadreur Mme : GHARBI, mine de savoir et d'expérience, pour son grand soutien au travail.

Nous n'oublierons pas de remercier tous nos enseignants du département Français, pour les efforts qu'ils ont fournis durant notre cursus afin de nous amener jusqu'au bout de la formation. Enfin, grands merci à nos familles respectives et nos amis qui nous ont aidés. Nous profitons de l'occasion pour remercier tous ceux qui ont collaboré de près ou de loin à la réalisation de ce mémoire.



Dédicace

*Que ce travail témoigne de mes respects : A mes parents :
Grâce à leurs tendres encouragements et leurs grands sacrifices,
ils ont pu créer le climat affectueux et propice à la poursuite de mes
études.*

*Aucune dédicace ne pourrait exprimer mon respect, ma considération
et mes profonds sentiments envers eux.*

*A ma sœur et à mes frère. A tout la famille BOUCHIBA.
Ils vont trouver ici l'expression de mes sentiments de respect
et de reconnaissance pour le soutien qu'ils n'ont cessé de me porter.*

*A tous mes professeurs : Leur générosité et leur soutien
m'oblige de leurs témoigner mon profond respect et ma loyale
considération.*

BOUCHIBA Alaa Eddine



Dédicace

*En témoignage d'amour et d'affection, je dédie ce travail
avec une grande fierté*

*A mes parents qui ont été d'un dévouement exemplaire et
d'un réconfort
inestimable.*

*A mes frères, mes sœurs et toute ma famille en
reconnaissance de leur encouragement.*

*A tous mes amis pour leur sympathie, leur humeur et leur
solidarité envers moi.*

*Veillez, tous, accepter mes hautes salutations et
considérations.*

Que (Dieu puisse vous protéger

BENACEUR Med Kamel

SOMMAIRE

Introduction générale	6
Présentation générale de la recherche	7
Contexte de l'étude	7
La problématique :	8
Motivation et objectifs du travail	8
L' hypothèse:	9
Méthodologie	9
Première partie : Le cadre théorique	
Chapitre I : Le langage oral	
1- Introduction	13
2- Les zones du langage oral:	13
3- Les caractéristiques du langage oral	14
4- Son statut à l'école algérienne	15
Chapitre II : Vers une pédagogie de l'oral	
1- Introduction	18
2- Définitions	19
3- Vers une compétence de communication orale	16
4 . Les facultés d'apprentissage	21
4. 1. La compréhension orale	21
4.1.1. Définitions	22
4.1. 2. Les types d'exercices en compréhension orale	23
4.1. 3. Quelques conseils didactiques en compréhension orale	26
4.2. L'expression orale	26
4.2. 1. Définitions	27
4.2. 2. Les types d'exercices de l'expression orale	28
4.2. 3. Quelques conseils didactiques à l'expression orale	33
Chapitre III : Le FLE au secondaire algérien	
1. Introduction	36
2. Le public ciblé : apprenants de 3 ^{ème} année secondaire	37
3. Objectifs de l'enseignement du FLE au secondaire algérien	39
4. Le FLE en 3 ^{ème} année secondaire	40
4. 1. Présentation du programme	40
5. Remarques	41
Deuxième partie : Le cadre pratique	
Chapitre I : Cadre général et déroulement de l'enquête	
1. Le lieu de l'enquête	45
2. Pré-enquête	45
3. Enquête proprement dite	46
3 .1. Présentation et description de l'échantillon	46
3.1.1. Le sexe	46
3.1.2 L'expérience	47
3.1.3.Les diplômes	49
Chapitre II : Dépouillement	
1. Présentation des résultats / Anneaux / Commentaires	52
2. Résumé	68
Quelques propositions pour y remédier	68
Conclusion générale	71
Bibliographie	74

Introduction générale

En Algérie, l'enseignement de la langue vivante est toujours présenté en parallèle avec la langue arabe.

La langue française est devenue la seconde langue internationale après la langue anglaise, cette langue étrangère en Algérie tire ses origines de la sphère coloniale, elle est reconnue par la société algérienne comme étant la première langue enseignée dans nos établissements (primaire-moyen-secondaire-université).

Jusqu'à nos jours la langue française est devenue une matière dans les établissements algériens, ces derniers l'utilisent dans un double objectif : d'abord comme un outil d'accès à un savoir, ensuite comme un moyen d'ouverture sur l'occident.

C'est évident que l'enseignement de la langue étrangère est très important car l'apprentissage de cette langue étrangère depuis l'enfance c'est le développement de l'imagination, du goût, de la sensibilité et de la découverte aussi.

Il n'est point question dans notre enquête ni de la favoriser à l'égard de l'ensemble des locuteurs, notre seul but c'est de connaître les difficultés d'apprentissage rencontrés par les élèves.

Le premier but de l'enseignement d'une langue étrangère est d'apprendre à parler et à écrire, mais aussi à communiquer. Ce qui va permettre aux apprenants de se frotter à d'autres cultures et de développer un esprit de tolérance, de respect de l'autre et une compétence interculturelle.

Nous constatons que la majorité des apprenants de 3^{ème} année secondaire sont en grande difficulté à l'oral : bagage linguistique pauvre, mauvaise prononciation, incompréhension de la langue, mauvais usage des marques grammaticales, blocage, aucune motivation, aucune mémorisation, ignorance du sens des mots, difficulté d'expression... Ils ont été habitués à un français arabisé à outrance (eux-mêmes sont incapables de dissocier l'apport de la langue arabe) donc ils sont dans un désarroi qui handicape gravement leur devenir et leurs enseignants sont déconcertés car l'enseignement de l'oral reste encore pour eux une question floue.

Nous avons remarqué aussi, dans les classes, que les apprenants se contentent seulement de répondre aux questions posées par l'enseignant et dans la majorité des cas, ils répondent en arabe (il n'est pas possible d'ignorer l'influence de la langue maternelle). Nous voulons, à travers ce

travail, montrer que l'expression et la compréhension orales jouent un rôle très important dans la maîtrise de l'outil linguistique et qu'il faut installer une compétence discursive chez les apprenants. L'oral dans une classe de langue veut dire « participer » donc une pratique fréquente et régulière de l'oral. En tenant compte des considérations purement mathématiques : à raison de 5 heures de français hebdomadaires (pour les classes de lettres par exemple) réparties sur les 30 semaines que compte l'année scolaire, chaque élève de la classe en apprenant et comprenant un mot chaque séance, il apprendra et comprendra 150 mots durant l'année scolaire !

Nous allons nous interroger sur les causes qui contribuent à l'échec de l'expression orale chez les apprenants de (3^{ème} A.S) et sur l'amélioration de l'enseignement / apprentissage de l'oral. Ce dernier sera donc pour nous un objet d'observation.

Enfin, former des apprenants en (FLE) capables de prendre la parole dans la langue de l'autre, sera notre souci dans ce travail de recherche. Il faudrait que les élèves devront être des producteurs autant que des récepteurs. Donc, la maîtrise de l'oral doit être un objectif de plein droit et un objet d'apprentissage à part entière.

Présentation générale de la recherche

Dans un monde en perpétuelle évolution scientifique et technologique, l'enseignement des langues étrangères est devenu une réalité incontournable. La langue est un instrument harmonieux de la communication. La compétence communicative constitue l'objectif premier de l'apprentissage d'une langue étrangère. Dès lors les langues ne sont pas de simples outils qui permettaient de passer des informations de manière factuelle mais elles sont avant tout les vecteurs de communication des cultures dont elles sont issues.

Notre travail s'inscrit dans le cadre de l'apprentissage du (FLE). C'est un sujet qui tente d'évaluer et de faire évaluer l'enseignement/ apprentissage. Sur cette base, notre étude renvoie au milieu scolaire algérien. La problématique de notre étude traite ces difficultés de l'expression orale chez les élèves. Notre enquête effectuée, reposant sur des questionnaires auprès des enseignants, nous aidera à révéler les origines des difficultés de l'oral, et à prévoir aux élèves une compétence de communication.

Contexte de l'étude

Cette recherche dont le thème est comment réussir l'orale, est faite auprès des enseignants qui enseignent les langues étrangères dans trois lycées.

La problématique :

Les apprenants du Français, pendant leur parcours d'apprentissage et même après la fin d'études, affrontent beaucoup de difficultés à s'exprimer en français, à construire des phrases correctes, à connaître le mot pertinent au bon contexte, à prononcer de nombreux de sons et à comprendre une parole en français

Prendre la parole fait partie des nécessités de la vie, ceci implique un dialogue permanent. Donc, nous devons prendre conscience des difficultés à communiquer efficacement idées et informations, développer et maîtriser les effets de nos communications orales.

Une grande attention est portée aujourd'hui à l'oral ; son enseignement est désormais l'affaire de tous les enseignants de français.

Avec l'aide des enseignants et après un ensemble de constats dans les classes de 3^{ème} année secondaire, nous avons pu déduire que les apprenants, arrivés à ce stade-là, n'arrivent pas à s'exprimer oralement et en dehors de la classe ils s'expriment en arabe.

Ce qui nous pousse à s'interroger :

1. Quel est le statut de l'oral en classe de langue (3^{ème} A.S) en contexte algérien ?
2. Est-ce que la mise en place d'une pédagogie de l'oral permet d'améliorer les compétences orales de ces apprenants ?
3. Ce qui est proposé dans le manuel contribue-t-il à développer l'expression verbale chez ces apprenants ?

Motivation et objectifs du travail :

Notre travail de recherche vise à découvrir des réponses à nos questions par le biais des questionnaires élaborés qui nous exposeront des données diverses et qui nous expliqueront les motifs des erreurs et des difficultés par l'aide des résultats recueillis des corpus afin d'en retirer des informations nécessaires à l'analyse et au traitement des resultants.

L'objectif de notre travail est aussi de ne pas rester insensible à l'égard de l'oral tout en visant les objectifs suivants :

1. Valoriser l'oral et reconnaître sa place et son rôle, dans les classes, en vue d'un

meilleur apprentissage du (FLE).

2. Prévoir, pour la classe, une progression pour l'oral pour développer des compétences de compréhension et de production de messages oraux.
3. S'interroger sur les phénomènes liés à l'acquisition d'une compétence à communiquer en (FLE).

L' hypothèse:

L'expression orale est un instrument pratique de communication dans des situations réelles, avec des enjeux concrets : convaincre, argumenter, négocier, s'expliquer, s'informer...

La maîtrise de l'oral par l'apprenant doit être un objectif à part entière dans l'enseignement d'une langue étrangère et donc à ce titre, être intégré dans l'enseignement d'une manière explicite, avoir un statut équivalent à l'écrit ce qui est encore loin d'être le cas pour l'ensemble des enseignants au niveau des pratiques d'enseignement.

L'hypothèse retenue pour mener notre enquête serait la suivante :

Le système éducatif est le responsable de l'échec de l'apprentissage de l'oral en (FLE).

Arrivés en classes de terminales, donc après huit années de français, les apprenants, dans la majorité des cas, rencontrent des difficultés à l'oral et s'appêtent à passer à l'université avec un handicap de taille, ni la compréhension ni l'expression orale en (FLE) ne sont prises en considération par le programme.

Méthodologie :

Notre travail sera divisé en deux grandes parties :

Dans la première partie, nous allons puiser des informations dans différents ouvrages, des dictionnaires, des documents et des sites Internet fiables. Elle s'ouvre avec un chapitre sur le langage oral, se poursuit par « vers une pédagogie de l'oral » et se termine par « le FLE au secondaire algérien ». Cette partie évoquera les points suivants :

- parler de l'oral et son statut en classe de langue (3^{ème} AS) en contexte algérien;
- analyser tous les faits qui se rapportent à la compréhension et à l'expression orale.

La deuxième partie est purement pratique, elle s'articule en deux chapitres :

Chapitre 1 : Cadre général et déroulement de l'enquête

Chapitre 2: Dépouillement

Nous allons vérifier sur le terrain notre hypothèse pour la confirmer ou l'infirmier, et cela à partir d'une préenquête qui sera menée dans les trois établissements secondaires, de la Daira de Beni Saf, wilaya d'Ain Témouchent, auprès des enseignants pour obtenir les informations nécessaires. Ces informations collectées serviront de base de données afin d'entamer notre enquête. Cette dernière sera renforcée par un questionnaire exhaustif destiné aux enseignants concernés.

Première partie : Le cadre théorique

«La recherche naît de l'existence d'un problème à clarifier et à résoudre »

G. DE LANDSHEERE

Chapitre I : Le langage oral

« On parle dans une langue, on écrit dans une autre »

Jean-Paul SARTRE

1- Introduction

La langue est un outil de communication qui nous permet de communiquer avec les membres de notre communauté mais aussi avec les habitants du reste du monde.

Dès le primaire, la langue française fait son entrée à l'école algérienne pour que l'apprenant commence à se familiariser avec cette langue scolaire qui n'est pas sa langue maternelle.

L'apprentissage de la langue, qu'elle soit écrite ou orale, se poursuit au CEM et par la suite au lycée et l'université avec des objectifs différents.

Dans son dictionnaire de linguistique, **Jean Dubois** définit le langage comme suit:

« Le langage est la capacité spécifique à l'espèce humaine de communiquer à l'aide d'un système de signes vocaux (ou langue) mettant en jeu une technique corporelle complexe et supposant l'existence d'une fonction symbolique et de centres nerveux génétiquement spécialisés »¹

De son côté, **Marie-Noëlle Walter** préfère lui donner la définition suivante:

« Le langage est en effet un processus qui permet à deux êtres animés de communiquer. Il se réalise dans une langue déterminée, propre à une société distincte. Ainsi, il a une dimension fondamentalement sociale. Par ailleurs, il possède différentes fonctions : une fonction expressive qui permet au locuteur de manifester son affectivité, volontairement, à travers un débit, une intonation, un rythme, qui lui sont particuliers. Il rend l'expérience intérieure d'un sujet, accessible à un autre, dans une expression articulée. »²

2- Les zones du langage oral:

Parmi toutes les fonctions du cerveau humain, le langage, comme d'autres activités cognitives dépend de régions spécialisées du cerveau et qu'il soit oral ou écrit, il a ses pôles d'entrée et de sortie.

Le langage parlé fait partie des fonctions cérébrales gauches:

« Une fonction aussi élaborée que celle du langage oral, ne peut reposer sur une seule zone du cerveau ; elle repose en fait sur deux zones clés bien localisées : l'aire de Broca et l'aire de Wernicke. Ces deux zones sont généralement toutes deux situées dans l'hémisphère gauche du cerveau. La zone de Broca se trouve dans le lobe frontal, juste avant la partie inférieure du cortex moteur, proche de ce qui commande le mouvement. La zone de Wernicke, se trouve dans la partie supérieure du lobe temporal, à côté du cortex auditif primaire. La zone de Wernicke est connectée à la zone de Broca par un ensemble d'axones : le faisceau arqué (...). La zone de Broca est un centre dans lequel sont stockés tous les programmes moteurs nécessaires pour articuler les mots (...) La zone de Wernicke est une sorte de dictionnaire de correspondances entre sons et mots. Elle associe chaque ensemble de sons correspondant à un mot, une image auditive du mot. C'est dans

¹ (Dubois Jean, 1973. P274)

² (Walter Marie-Noëlle, 1998. sp)

la zone de Wernicke que certains ensembles de sons, sont reconnus comme étant des mots »³

3- Les caractéristiques du langage oral

Chez les êtres humains, le langage se développe en deux modes différents: soit le mode écrit, soit le mode oral. Ces deux modes font partie du même code mais chacun a ses spécificités.

Parler consiste à utiliser des sons ou phonèmes d'une certaine façon pour traduire ou signifier quelque chose qui peut être une idée, une pensée, un concept ou un sentiment.

L'oral se caractérise par ses propres lois:

- il dépend de l'émission et de la réception des sons ;
- il est habituellement plus familier, direct et plus répétitif ;
- il est immédiat et le locuteur a la possibilité de reprise, de réajustement et de recours à des éléments non verbaux;
- il se caractérise par les ellipses (il n'a pas été blessé, juste choqué...), les abréviations (fac, pub, récré, sympa...), les contractions (j'veux pas ; j'suis ...), les interférences, les pauses, les hésitations... ;
- il a recours à l'utilisation de répétitions, de pléonasmes (descendre en bas), de raccourcis, de formules d'appui ("de toutes façons..." ; "certes...", "à mon avis...") et d'interjections (Ah ! Ouais ! Youpi ! Aïe ! Bof ! ...)
- il ne procède guère par phrases du type canonique sujet – verbe – complément.
- Il se caractérise par la présence de fautes et par les importantes différences de niveau et registre de langue.

³ (Walter, Marie-Noëlle, 1998. sp)

À l'oral:

- On ne parle plus de phrases mais de groupes de souffle. C'est la voix, qui par le débit, les arrêts et les intonations ponctue le discours;
- Pour se donner un délai de réflexion, on utilise des mots dépourvus de sens mais qui annoncent la poursuite du discours : euh ! , eh ben ! , alors... ;
- On remplace la ponctuation par les silences. Le silence donne la valeur aux mots. Il est nécessaire pour aérer le discours;
- On met en jeu, non seulement le système phonologique et syntaxique (le verbal), mais également on fait appel au « para- verbal » (gestes, mimiques, regard, etc.) dans le but de véhiculer rapidement un message qui sera compris par plusieurs personnes. Par exemple, un enseignant peut par un geste ou un regard arrêter un élève de parler sans solliciter l'attention de l'ensemble des élèves ;

« Dans la communication orale, l'expression verbale et l'expression corporelle ne peuvent être négligées ; elles influencent la transmission du message »⁴

- Les synonymes ne viennent pas immédiatement à l'esprit. Le stock de mots disponibles à l'instant est plus restreint ;
- Toutes les syllabes des mots ne sont pas prononcées ;
- le pronom personnel « nous » est le plus souvent remplacé par le pronom indéfini « on » ;
- Les énoncés sont inachevés et reformulés.

4- Son statut à l'école algérienne

En Algérie, le français a un statut de langue étrangère enseignée à des élèves qui ont une autre langue comme langue maternelle. L'élève Algérien est mis en contact avec le français dès l'école primaire.

La langue française est présente partout en contexte algérien : à la télévision ; à la radio ; dans la famille ; dans les endroits publics (hôpitaux, administration...) Son enseignement doit

⁴ (El KORSO, Kamel, 2005.23)

viser à faire des élèves des lecteurs- scripteurs autonomes :

« Selon un sondage réalisé par un Institut algérien pour le compte de la revue Le Point auprès de 1400 foyers algériens, il ressort que l'Algérie est le premier pays francophone après la France. Le fait marquant à relever est que 60 % des foyers algériens comprennent et / ou pratiquent la langue française, soit plus de deux millions et demi de foyers, représentant une population de plus de 14 millions d'individus de 16 ans et plus (...) l'enquête a été réalisée au mois d'avril 2000 (...) Par ailleurs, la France est aujourd'hui présente dans 52 % des foyers algériens grâce à la parabole qui permet de capter TF1, France 2, France 3, TV5, M6, Canal+, pour ne citer que les chaînes les plus prisées. Ce qui participe grandement à l'acquisition de la langue française (...) Dernier fait anecdotique à signaler : les amateurs de « drague » ont beaucoup plus de chance auprès des jeunes filles lorsqu'ils utilisent la langue de Molière »⁵

En Algérie, la situation de l'enseignement du (FLE) est dans un état critique, particulièrement celle de l'oral, et personne ne peut le nier.

Comme les apprenants sont en grande difficulté avec l'orale, cela nécessite une certaine pratique de leur part. Et l'oral en classe doit être conçu comme objet d'apprentissage avec des objectifs précis, des contenus, des activités, des supports et des procédés d'évaluation particuliers.

⁵ (BOULARAS, Miloud, 2003. sp)

Chapitre II : Vers une pédagogie de l'oral

*« Il n'est pas de bonne pédagogie qui ne commence par éveiller le désir
d'apprendre »*

François de Closets

1- Introduction

Vu la situation actuelle il est difficile de réussir à faire parler les élèves en classe.

Nous devons prendre conscience des difficultés que rencontrent nos élèves à communiquer efficacement leurs idées et leurs informations.

Il n'y a pas de pédagogie de l'oral sans pratique de la langue car l'oral s'acquiert par la pratique. Cette dernière permet à l'apprenant de confronter des difficultés en classe et dans la vie quotidienne ce qui va le pousser à se corriger. Même cette pratique va l'aider à rédiger des textes et sa syntaxe sera plus adéquate. Donc, en travaillant l'oral, on travaille pour l'écrit.

L'oral se pose alors comme objet d'apprentissage avec des objectifs précis, des contenus, des activités, des supports et des procédés d'évaluation particuliers.

Dans un site où il s'agit du CASNAV (Centre Académique pour la Scolarisation des élèves Nouvellement Arrivés et des enfants du Voyage), l'auteur souligne:

« Une véritable pédagogie de l'oral ne saurait se réduire à ces moments d'apprentissage systématique. D'autres moments importants doivent exister dans la classe où l'oral sera transdisciplinaire au service d'un projet. Il est important d'inscrire l'enseignement de la langue, et de la langue orale en particulier, dans la durée de la maternelle au collège »⁶

La pédagogie doit créer de véritables situations de communication et structurer l'apprentissage de l'orale en proposant des activités communicatives riches, amusantes, motivantes, variées et adaptées pour stimuler l'activité intellectuelle des apprenants.

Nous ne devons pas oublier que l'objectif majeur des méthodes communicatives est d'apprendre à communiquer dans une langue étrangère. Comme le note **Jean-Marc Colletta** :

« "Maîtriser l'oral", c'est d'abord savoir prendre la parole, écouter autrui et être pertinent dans ses propos, savoir raconter, décrire, expliquer et défendre son point de vue...(...) "maîtriser l'oral", c'est aussi savoir adapter son langage en fonction des interlocuteurs et des situations»⁷

Selon les spécialistes, il n'existe pas une véritable pédagogie de l'oral adoptée pour développer l'aptitude à communiquer en (FLE) chez les apprenants alors que ces derniers la pratiquent que quelques heures par semaine.

⁶ (BERTHIOT, F et al. sp)

⁷ (COLLETTA, Jean-Marc. sp)

2- Définitions

Pédagogie:

1. « De son étymologie grecque signifiant ‘le fait de conduire l'enfant à l'école’ puis de diriger, au sens éducatif du mot, le terme actuel s'est considérablement éloigné pour prendre des valeurs d'extension diverse, parmi lesquelles on peut distinguer quatre niveaux principaux de signification (...) 2. Un deuxième niveau donne au terme le sens de manières d'enseigner, qui incluent aussi bien la méthode que les techniques d'enseignement : on parlera d'une pédagogie de l'oral »⁸

2. « (Du grec *paidagôgia*) (...) Ensemble des qualités de l'enseignant, talent de celui, celle qui enseigne. Il fait preuve de beaucoup de pédagogie »⁹

3. « Terme très général s'appliquant à tout ce qui concerne les relations maître-élève en vue de l'instruction ou de l'éducation (...) Action pratique constituée par l'ensemble des conduites de l'enseignant et des enseignés dans la classe » (Galisson, Robert ; Coste, Daniel, 1976. 404 / 405)¹⁰

3- Vers une compétence de communication orale

Compétence:

« (...) En grammaire générative, aptitude que possède tout locuteur dans sa langue naturelle, dont il a implicitement assimilé les règles de formation et de structuration ainsi que le lexique, à produire un nombre infini de phrases et à comprendre un nombre, également infini, de phrases jamais entendues »¹¹

« Dans la terminologie de la grammaire générative, la compétence est le système de règles intériorisé par les sujets parlants et constituant leur savoir linguistique, grâce auquel ils sont capables de prononcer ou de comprendre un nombre infini de phrases inédites. La compétence d'un sujet parlant français explique la possibilité qu'il a de construire, de reconnaître et de comprendre les phrases grammaticales, d'interpréter les phrases ambiguës, de produire des phrases nouvelles »¹²

L'enseignement d'une langue étrangère doit permettre une maîtrise générale des compétences de communication tout en tenant compte de certaines spécificités (culturelles, sociales...):

⁸ (Cuq, Jean-Pierre, 2003 .198)

⁹ (Girode, Jean, 1998, Tome2. 1487)

¹⁰ (Galisson, Robert ; Coste, Daniel, 1976. 404 / 405)

¹¹ (Girode, Jean, 1998, Tome1. 385)

¹² (Dubois, Jean et al, 1973. 103)

« Dell Hymes propose la notion de compétence communicative, qui désigne la capacité d'un locuteur de produire et interpréter des énoncés de façon appropriée, d'adapter son discours à la situation de communication en prenant en compte les facteurs externes qui le conditionnent : le cadre spatio- temporel, l'identité des participants, leur relation et leurs rôles, les actes qu'ils accomplissent, leur adéquation aux normes sociales, etc»¹³

L'approche communicative centre l'enseignement de la langue étrangère dans la communication et c'est à l'aide d'activités ciblées qu'on peut installer une compétence discursive.

Pour **Dell Hymes**:

« Les membres d'une communauté linguistique ont en partage une compétence de deux types : un savoir linguistique et un savoir sociolinguistique ou, en d'autres termes, une connaissance conjuguée de normes de grammaire et de normes d'emploi »¹⁴

D'après lui, pour communiquer, on doit se servir de la langue en fonction du contexte social et il ne suffit pas de connaître son système seulement. Même l'essayiste **Montaigne** affirmait que nul plaisir n'a pour lui sans communication.

Deux compétences regroupent un objectif de l'enseignement / apprentissage du (FLE) :

1. Une compétence linguistique : c'est-à-dire l'apprenant doit connaître tout d'abord les mécanismes de base de la langue française (les règles grammaticales) qui vont lui permettre de produire des énoncés corrects.
2. Une compétence communicative : c'est elle qui régit ces mécanismes.

« Pour qu'un individu puisse parler et communiquer avec autrui, il fait appel à deux types de connaissances langagières bien distinctes : d'une part ses connaissances linguistiques formelles et, d'autre part, ses connaissances communicatives. Le premier type de connaissances relève de la compétence linguistique que nous définirons comme l'ensemble des règles qui régissent la bonne forme des énoncés. Le deuxième type de connaissances relève de la compétence communicative, c'est-à-dire l'ensemble des règles qui régissent l'utilisation de la langue »¹⁵

Sophie MOIRAND identifie quatre composantes pour communiquer : une composante linguistique ; une composante référentielle ; une composante socioculturelle et une composante discursive qu'il faut développer chez les apprenants :

¹³ (Cuq, Jean-Pierre, 2003 .48)

¹⁴ (Davin-Chnane, Fatima, 2004. 02)

¹⁵ (Gérard-Naef, Josselyne, 1987.11)

« Une compétence de communication reposerait, pour moi, sur la combinaison de plusieurs composantes :

1. *une composante linguistique : c'est-à-dire la connaissance et l'appropriation (la capacité de les utiliser) des modèles phonétiques, lexicaux, grammaticaux et textuels du système de la langue.*
2. *une composante discursive : c'est-à-dire la connaissance et l'appropriation des différents types de discours et de leur organisation en fonction des paramètres de la situation de communication dans laquelle ils sont produits et interprétés.*
3. *une composante référentielle : c'est-à-dire la connaissance des domaines d'expériences et des objets du monde et de leurs relations.*
4. *une composante socioculturelle : c'est-à-dire la connaissance et l'appropriation des règles sociales et des normes d'interaction entre les individus et les institutions, la connaissance de l'histoire culturelle et des relations entre les objets sociaux »¹⁶*

Donc pour qu'il y ait réussite de la communication, il faut d'abord qu'il y ait une union, une association entre la compétence linguistique et la compétence communicative. C'est pour cette raison qu'il est primordial de placer les apprenants dans un bain linguistique authentique.

4 . Les facultés d'apprentissage

Les facultés d'apprentissage sont au nombre de quatre : compréhension orale, compréhension écrite, expression orale et expression écrite.

Savoir s'exprimer à l'oral en (FLE) est une question fondamentale. Mais, malheureusement, dans les classes de terminales, nous avons remarqué que l'oral n'est pas pris en considération :

« *L'expression, sous sa forme, orale et écrite, constitue avec la compréhension orale et écrite un objectif fondamental de l'enseignement des langues »¹⁷*

4. 1. La compréhension orale

Dans un cours du (FLE), une grande attention devrait être accordée à la compréhension orale. Pour qu'un apprenant puisse comprendre et se faire comprendre, il doit avoir un bagage linguistique suffisant:

¹⁶ (Moirand, Sophie, 1982. 20)

¹⁷ (Cuq, Jean-Pierre, 2003 .99)

« La compréhension orale soulève pour Lado des problèmes d'apprentissage de la prononciation, de l'accentuation, de l'intonation, ainsi que dans le domaine des structures grammaticales et dans le lexique. La combinaison des problèmes d'apprentissage dans ces domaines détermine le choix des problèmes représentatifs en fonction de leur fréquence d'emploi, du degré d'importance de l'élément de langue considéré et du niveau de connaissance de l'apprenant »¹⁸

4.1.1. Définitions

1. « La compréhension orale est une compétence qui vise à faire acquérir progressivement à l'apprenant des stratégies d'écoute premièrement et de compréhension d'énoncés à l'oral deuxièmement. Il ne s'agit pas d'essayer de tout faire comprendre aux apprenants, qui ont tendance à demander une définition pour chaque mot ; il est question au contraire de former les apprenants à devenir plus sûrs d'eux, plus autonomes progressivement »¹⁹
2. « Comprendre n'est pas une simple activité de réception : la compréhension de l'oral suppose la connaissance du système phonologique, la valeur fonctionnelle et sémantique des structures linguistiques véhiculées, mais aussi la connaissance des règles socioculturelles de la communauté dans laquelle s'effectue la communication sans oublier les facteurs extra-linguistiques comme les gestes ou les mimiques. La compétence de la compréhension de l'oral est donc, et de loin, la plus difficile à acquérir, mais la plus indispensable »²⁰
3. « On dit qu'un énoncé est compris quand la réponse de l'interlocuteur dans la communication instaurée par le locuteur est conforme à ce que ce dernier en attend (...) on évalue la compréhension des sujets par la restitution du texte ou par les procédures de condensation utilisées »²¹
4. « La compréhension est l'aptitude résultant de la mise en œuvre de processus cognitifs, qui permet à l'apprenant d'accéder au sens qu'il écoute (compréhension orale) »²²
5. « Opération mentale, résultat du décodage d'un message, qui permet à un lecteur (compréhension écrite) ou à un auditeur (compréhension orale) de saisir la

¹⁸ (Rehben, Hélène, 1987. 15)

¹⁹ (Ducrot-Sylla, Jean-Michel, 2005)

²⁰ (Gruca, Isabelle. 2006.sp)

²¹ (Dubois, Jean et al, 1973. 109)

²² (Cuq, Jean-Pierre, 2003 .49)

signification que recouvrent les signifiants écrits ou sonores »²³

Certes « faire comprendre » et « comprendre » sont deux tâches difficiles mais des efforts doivent être mis en œuvre par l'enseignant et l'apprenant pour arriver au stade de la compréhension orale.

L'enseignant doit, tout d'abord, faire travailler l'écoute de ses apprenants puis leur apprendre à comprendre oralement. Il doit s'adapter au niveau de ses différents apprenants.

Les apprenants, de leur côté, vont se mettre dans une situation d'auditeurs pour comprendre des messages émis dans une langue sans pour autant avoir le français comme langue maternelle.

La compréhension orale leur permettra de comprendre des documents authentiques audio et vidéo qui font partie de leur vie quotidienne.

4. 1. 2. Les types d'exercices en compréhension orale

Les activités de compréhension orale vont aider les apprenants à développer de nouvelles stratégies qui vont leur permettre d'apprendre le français langue étrangère et de l'assimiler afin de pouvoir le réutiliser dans différentes situations de communication.

Il est important de varier la typologie d'exercices en compréhension orale qui donneront du tonus au cours afin de ne pas ennuyer les apprenants et pour stimuler leur esprit.

Dans un site, **Jean-Michel DUCROT-SYLLA** précise qu' :

« En effet, les activités de compréhension orale les aideront à :

- *s'entraîner à la compréhension d'énoncés et de discours oraux ;*
- *découvrir du lexique en situation ;*
- *découvrir différents registres de langue en situation ;*
- *découvrir des faits de civilisation ;*
- *reconnaître des sons ;*
- *repérer des mots-clés ;*
- *comprendre globalement ;*
- *comprendre en détails ;*
- *reconnaître des structures grammaticales en contexte ;*
- *prendre des notes... »²⁴*

²³ (Galisson, Robert ; Coste, Daniel, 1976. 110)

²⁴ (Ducrot-Sylla, Jean-Michel, 2005)

Pour installer progressivement une compétence discursive, l'enseignant peut proposer des différentes activités de compréhension orale et des exercices variés utilisant les méthodes adéquates. Quelques exemples viendront étayer nos propositions.

- des questionnaires à réponses ouvertes et courtes (QROC)
- des questionnaires ouverts ;
- des tableaux à compléter ;
- des exercices de classement ;
- des exercices d'appariement ;
- des exercices de recomposition ;
- des questionnaires aux choix multiples (QCM) ;

Exemple :

Ecoutez les énoncés suivants puis choisissez la bonne réponse.

1. « a, e, i, o, u, y » sont des :
 - Voyelles
 - Consonnes
2. Avec les mots « harpe, trompette, flûte, clarinette », on utilise l'article indéfini :
 - un
 - une
3. Quand on lit « exagérer » et « heureux », la lettre x :
 - se prononce de la même façon.
 - ne se prononce pas de la même façon.
4. Un tabouret, une chaise, une table, un fauteuil, un canapé. Le mot intrus dans cette liste est :
 - Un fauteuil
 - Une table
5. Dans la phrase suivante : « Le marchand de glace vend aussi des boissons », le verbe est :
 - aussi
 - boissons
 - Vend

- des questionnaires du genre : vrai / faux / je ne sais pas ;

Exemple :

Ecoutez les énoncés suivants puis dites : Vrai / faux ou je ne sais pas.

1. L'abeille bourdonne et le cheval hennit.
2. Ces deux mots « Acception » et « Acceptation » se prononcent de la même façon.
3. On parle de « polysémie » lorsqu'un même mot n'a qu'un seul sens.
4. L'adjectif qualificatif «vieux » a le même sens dans ces deux phrases :
 - Un vieux buffet.
 - Une vieille personne.
5. Dans la phrase : « Un collègue de cinq cents âmes ». Le mot « âmes » veut dire « habitants »

- des exercices à trous ;

Exemple :

Ecoutez avec attention le texte suivant puis complétez-le avec les verbes qui vous sont donnés dans le désordre : respectez / promenez / évitez / marchez / asseyez.

En forêt,-vous calmement,-vous doucement,délicatement.le silence etd'effrayer les animaux que vous aurez la chance de rencontrer.

- Des exercices lacunaires ;
- Des activités de repérage ;
- Des grilles à compléter ;
- Des entretiens guidés...

4. 1. 3. Quelques conseils didactiques en compréhension orale

La compréhension orale est probablement la première compétence traitée dès la leçon zéro.

L'enseignant doit:

- Faciliter la compréhension : son rôle est celui d'un animateur, absent de la conversation, mais vigilant face aux problèmes linguistiques et communicatifs des élèves auxquels il remédiera ultérieurement ;
- Entraîner ses apprenants à la compréhension orale à l'aide de documents authentiques sonores ou vidéo... (extraits de programmes télévisés ou radiophoniques, enregistrement de conversations réelles ou téléphoniques...) ;
- Accompanyer ces documents sonores ou vidéos de documents iconiques qui ne doivent en aucun cas contenir des commentaires ;
- Faire réécouter une séquence du dialogue qui aide l'apprenant à se corriger lui-même ;
- Présenter la situation en français si ses apprenants n'ont pas le bagage linguistique élémentaire pour répondre à des questions ;
- Expliquer à ses apprenants qu'il s'agit de comprendre globalement pour éviter au maximum la traduction ;
- Travailler l'écoute de l'apprenant (il faut savoir écouter pour pouvoir repérer et par la suite interpréter) en lui donnant une tâche précise à accomplir avant l'écoute du document. C'est à partir de l'écoute que l'élève parviendra à la maîtrise de la communication orale.

4. 2. L'expression orale

L'expression orale joue un rôle très important dans la maîtrise de la langue. C'est pourquoi les enseignants doivent organiser des ateliers dans lesquels ils assignent des objectifs de communication et linguistiques précis.

Durant ces moments l'enseignant:

- Peut s'assurer que tous ses apprenants prennent la parole et que les plus timides puissent intervenir ;
- Peut également susciter des échanges entre les élèves et créer une atmosphère où règne une saine concurrence et encourager toute forme de compétition entre

tous les apprenants afin d'installer une certaine émulation ;

- Peut même corriger les fautes de ses apprenants et leur permettre à reformuler des énoncés maladroits, car il doit être très vigilant à l'égard de l'expression orale.

4.2. 1. Définitions

1. « *L'expression orale, rebaptisée production orale (...), est une compétence que les apprenants doivent progressivement acquérir, qui consiste à s'exprimer dans les situations les plus diverses, en français. Il s'agit d'un rapport interactif entre un émetteur et un destinataire, qui fait appel également à la capacité de comprendre l'autre. L'objectif se résume en la production d'énoncés à l'oral dans toute situation communicative* »²⁵
2. « *Opération qui consiste à produire un message oral ou écrit, en utilisant les signes sonores ou graphiques* »²⁶
3. « *L'expression elle-même peut être considérée (...) sous deux aspects : comme une substance, sonore ou visuelle, selon qu'il s'agit de l'expression orale ou écrite, c'est-à-dire comme une masse phonique ou graphique* »²⁷

Pour les apprenants, s'exprimer dans une langue étrangère (le français) est une tâche difficile mais ils doivent fournir des efforts pour apprendre à maîtriser la langue orale.

C'est par le biais de l'expression orale qu'ils vont développer leur écoute et la pratique de la langue. On peut considérer l'expression orale comme un entraînement à la réutilisation de structures qu'ils apprennent.

A la sortie du lycée, nos apprenants, peut-être, seront appelés à prendre la parole en français pour exprimer leurs opinions, formuler des hypothèses, organiser une argumentation... Que feront-ils dans ce cas ?

Il y a un bon nombre d'élèves qui ont toujours rêvé de s'inscrire en faculté de médecine, leur rêve a été réalisé mais après quelques mois d'études ils ont échoué à cause de non maîtrise de la langue française.

²⁵ (Kadi, Zoubeida, Chamie, Rim et Ducrot, Jean-Michel. sp)

²⁶ (Galisson, Robert ; Coste, Daniel, 1976. 208)

²⁷ (Dubois, Jean et al, 1973. 202)

4.2. 2. Les types d'exercices de l'expression orale

En classe, les apprenants doivent dialoguer entre eux et avec le professeur, donc l'expression orale est le moment propice où se libère leur expression et où ils peuvent s'exprimer en situation de communication.

L'apprentissage de l'expression orale doit être fondé sur la pratique : il n'y a pas de méthodes miraculeuses mais il convient de proposer un éventail d'activités développant la créativité et la motivation de l'apprenant, stimulant son activité intellectuelle et travaillant son jugement, son imagination et sa pensée. L'enseignant doit adapter les activités selon les goûts et les niveaux de langue de ses apprenants.

De nos jours, on préfère appeler ces activités : "situations communicatives et jeux langagiers divers" :

- Débats sur des sujets d'actualité ou de la vie quotidienne ;

Exemple :

Donnez votre point de vue concernant les sujets ci-dessous. Justifiez-vous à l'aide d'arguments que vous illustrerez avec des exemples précis : (le travail se fait oralement)

- L'utilisation des OGM.
- L'effet de serre.
- L'Internet en classe de langues.
- L'environnement est en danger.
- Le nucléaire.

- Activités théâtrales (réalisation d'une pièce de théâtre) ;

Exemple :

A partir des expressions suivantes : la peur, la joie, le malheur, la nervosité, écrivez un sketch que vous jouerez en recherchant le ton juste.

- Complétion d'une histoire ;

Exemple :

Ecoutez le début de ces histoires puis complétez-les.

1. C'était un jour du mois d'août, un jeune berger ramena son troupeau au flanc d'une colline. où se trouvait un ruisseau Brusquement ...
2. Un matin, un garçon de 14 ans a décidé de se promener dans une forêt non loin de sa maison. Soudainement...
3. Par une nuit d'hiver, le ciel était sombre, le vent soufflait par rafales et une pluie glaciale fouettait les visages des rares passants. Une jeune fille, vêtue d'un long manteau noir, se dirigeait vers la gare routière au sud de la ville à 500 mètres de sa maison. Quand tout à coup...

- Ecouter des chansons (elles constituent un moment privilégié dans l'apprentissage d'une langue étrangère) ;
- Reconstitution de dialogues des personnages qui est ensuite comparé avec le texte initial ;
- Les devinettes (soit les questions viennent de l'enseignant, soit des élèves aux autres élèves) ;

Exemple :

Ecoutez les devinettes suivantes puis trouvez la solution !

1. Nabil n'est pas aussi intelligent que Mohamed qui l'est moins que Adel. Qui est le plus intelligent?
2. Sarah parle mal le français mais elle le parle mieux que Souad et surtout que Nadia qui le parle très mal. Qui parle le mieux le français?
3. Une rose est plus belle qu'une marguerite mais pas tant qu'une orchidée. Quelle est la moins belle?
4. Mon devoir est mauvais, le tien est très mauvais mais celui de Sarah est pire encore. Quel est le plus mauvais devoir?
5. La blessure de Nabil est moins mauvaise que celle de Mohamed mais plus grave que celle de Samir. Qui est victime de la plus grave blessure?
6. Il décore les cadeaux et c'est aussi un légume.
7. Ce rongeur, brun l'été et blanc l'hiver, utilise un camouflage pour ne pas se faire chasser.
8. Cet animal, qui supporte les pires froids, n'est pas un pingouin, mais il porte un habit qui ressemble au sien.

- La bande dessinée est un excellent moyen pour développer l'expression orale (par exemple, on demande aux apprenants de parler des éléments qui constituent la BD) ;
- Commentaires d'images ;
- Brefs exposés ;
- Jeux de rôles.

Exemple :

1. Jeu de rôles pour trois apprenants : un témoin et deux policiers.
 - Avant-hier, tu étais dans un marché et tu as assisté à un hold-up. Deux policiers te demandent de témoigner.
Tu vas leur raconter ce que tu as vu.

2. Jeu de rôles pour trois apprenants: entre trois amis.
 - Tu as terminé tes études et tu es en train de chercher un travail. Mais avec la crise du chômage tu te retrouves sans emploi.
Tu rencontres deux amis qui souffrent du même problème et vous allez parler des difficultés que l'on rencontre pour avoir un emploi.

L'activité que nous allons vous proposer nous l'avons trouvée sur ce site : <http://emilie.en-savoie.com/>.

Le principe de cette activité est le suivant :

« Chaque étudiant de FLE a une feuille avec le tracé du jeu de l'oie. L'un après l'autre, les étudiants lancent le dé et répondront à la question indiquée dans la case. Le premier qui termine le parcours doit, pour gagner, répondre à une ultime de questions que le reste du groupe invente ».

		Un jeu auquel tu adores jouer	Une chose que tu as perdue	Tes projets pour le week-end prochain	
	Ton plat préféré				Ta famille
Ta chambre					Tes dernières vacances
Ce que tu as fait dimanche dernier		Le moment le plus heureux de toute ta vie		Une personne stupide	Quelque chose de dangereux
Ta musique préférée	Ton pire cauchemar			Ce que tu détestes faire	Ta matière préférée
Tes qualités	Ta maison idéale	Ton pire défaut		Ce que tu possèdes de plus important	Quelque chose qui t'a fait peur
Ton style vestimentaire	La femme ou le mari idéal(e)	Ton acteur préféré		Ce que tu penses de ce jeu	Quelque chose dont tu es fier
Un bon livre	Que penses-tu du tabac	Un livre que tu as détesté		Un jour de chance	Ton pays préféré
Les choses que tu aimes faire	Quelque chose que tu aimerais avoir	Ce que tu ferais avec un million d'€		Une histoire drôle	Ta saison préférée
Ton meilleur ami	Un travail qui te plaît	Le pouvoir sumaturel dont tu rêves	Une mésaventure		Ce que tu fais de tes soirées
Début	Tes projets d'avenir				
	Un rêve que tu as fait	Quelque chose qui te préoccupe	Ton programme télé préféré	Ce qui te fais le plus rire	Ton animal préféré
					Le dernier cadeau que tu as reçu

4.2. 3. Quelques conseils didactiques à l'expression orale

Voici quelques astuces pour aider les élèves à améliorer leur expression orale :

L'enseignant doit:

- Sortir de la classe, avec ses apprenants, dès que l'occasion se présente (il faut que l'enseignement permette de maîtriser les actes de parole en pratique plutôt qu'en théorie) ;
- Aménager dans la vie de la classe de langue des moments nombreux et réguliers pendant lesquels les apprenants auront l'occasion de s'exprimer et de s'écouter sur toutes sortes de sujets ;
- Développer entre ses apprenants des dialogues en contexte, et ce dès le début de l'apprentissage ;
- Exploiter la fiction et l'improvisation ;
- Utiliser un niveau de langue adapté au niveau de ses élèves;
- Stimuler l'imagination de l'apprenant et lui donner envie de travailler ;
- Placer l'apprenant en situation de communication orale et simulée ;
- Utiliser des supports multimédias ;
- Faire comprendre à ses apprenants qu'ils doivent lui adresser la parole en français, lui non plus ne doit plus utiliser la langue arabe afin de leur montrer qu'ils peuvent comprendre aisément tout ce qu'on leur dit ;
- Créer des situations de communication avec de vrais enjeux entre les apprenants car ces derniers ne peuvent s'investir dans la communication que s'ils en voient le sens et l'intérêt ;
- Solliciter tous les apprenants et leur donner la parole tout en sollicitant avec tact une correction ;
- Eviter de poser des questions pouvant être répondues par un simple Oui ou Non ;
- Prévoir une progression pour l'oral pour développer des compétences de compréhension et de production de messages oraux ;
- Prévoir régulièrement, au début ou en fin de séance, un moment où il fera de l'oral un objet de formation ;
- Montrer aux apprenants qu'une pratique régulière du FLE permet au moins de conserver les compétences acquises ;

- Familiariser ses apprenants avec la langue française qu'ils ne cessent de rencontrer dans leur vie quotidienne ;
- Avoir un dialogue avec chaque élève et de manière très fréquente avec ceux qui s'expriment rarement ou difficilement et doit veiller à ce que chacun prenne la parole ;
- Savoir que les questions posées doivent avoir pour but d'encourager les élèves à s'exprimer, non pas celui de tester leurs connaissances culturelles ;
- Encourager l'expression mimique ou gestuelle lorsque ses élèves n'arrivent pas à s'exprimer oralement ;
- Laisser le temps aux élèves de préparer leur réponse et ne pas chercher à parler à leur place ;
- Remercier chaleureusement tout élève ayant répondu en langue étrangère et sans commettre aucune faute ;
- Prévoir des évaluations au fur et à mesure.

Certes ces objectifs doivent être recherchés dans toutes les situations de classe, mais est-il possible de faire la priorité en dehors des séquences d'expression orale proprement dites ?

Il faut noter qu'avec l'utilisation du réservoir intarissable qui est l'outil Internet, les enseignants pourront enrichir et développer leurs activités de compréhension et d'expression orales.

Chapitre III : Le FLE au secondaire algérien

« N'acceptez pas mon enseignement par respect pour moi ; examinez-le et redécouvrez-en la vérité »... « Je vous ai montré le chemin, c'est à vous de le parcourir »

Jean-François Ricard, dit Jean-François Revel

1. Introduction

L'école est pensée et perçue comme une institution devant transmettre, en fonction de plusieurs paramètres (âge, programmes, buts à atteindre, idéologie...), des connaissances aux apprenants, développer leur intelligence, enrichir leur savoir, sensibiliser et initier leur âme au beau.

L'école algérienne a une mission aux multiples facettes, elle doit former et éduquer le citoyen de demain et le doter des mécanismes de base de la connaissance. Pour les apprenants en Algérie, le français est une langue étrangère et elle est apprise dans un cadre institutionnel.

L'enseignement / apprentissage du (FLE), en Algérie, est l'une des principales préoccupations dans le domaine de la formation scolaire. Mais depuis quelques années, le niveau des apprenants en langue française est en recul. L'oral ne fait pas partie des activités principales de l'enseignement. Son enseignement / apprentissage est, en effet, organisé autour de la parole de l'enseignant. Chaque année, plusieurs élèves sortent de l'école avec de sérieux problèmes entre autres des difficultés à l'oral qui constitue pour eux une épreuve à risques.

Nous ne devons pas oublier que les apprenants prennent contact avec une langue étrangère ce qui nous amène de parler de la notion d'insécurité linguistique qui va s'installer chez eux.

Dans son dictionnaire de didactique de français, **Jean-Pierre CUQ** définit l'insécurité linguistique comme suit :

« L'insécurité linguistique peut être définie comme un phénomène, généralement présent dans l'usage courant (...) Ce type d'insécurité linguistique se caractérise par le sentiment de la faute et le manque de sûreté dans la prise de parole (à l'origine d'une tendance à l'hypercorrection et d'une multiplication des comportements irréguliers) »²⁸

Cette situation d'apprentissage d'une langue étrangère pour les apprenants peut être influencée positivement (transferts) ou négativement (interférences) par les acquis de leur langue maternelle.

De plus, si nous prenons l'emploi du temps des élèves des classes de terminales, nous remarquons que le français est placé en début de matinée, parfois juste avant la récréation, parfois avant un cours de physique ou de mathématiques et après un cours d'éducation sportive, quand ce n'est pas en fin d'après-midi... d'où les enseignants trouvent souvent du mal à ramener les élèves à un contexte de "bain linguistique authentique" en (FLE).

Les classes sont surchargées : nombre croissant d'élèves ce qui diminue d'autant le temps

²⁸ (Cuq, Jean-Pierre, 2003. 132)

de parole laissé à chacun. Même les apprenants, dans la majorité des cas refusent de prendre la parole en français. Prendre la parole pour eux veut dire prendre le risque d'être jugés et ils ont toujours peur de la mauvaise articulation, de commettre des erreurs ce qui va les exposer aux remarques blessantes de leurs camarades et parfois de leur enseignant.

Y a-t-il des antidotes contre le refus de la parole ? Comment doter l'apprenant du plaisir d'apprendre une langue étrangère ?

Il s'agit de créer un climat propice au travail :

- Si les apprenants évoluent dans une ambiance chaleureuse, ils seront davantage motivés à participer au cours (donc ils prendront la parole).
- Si l'enseignant du (FLE) souhaite que l'apprentissage de la langue française passe dans une ambiance agréable, il doit être dynamique, plein de vivacité.
- Si l'enseignant diversifie les stimuli pour attirer l'attention de ses apprenants, ils peuvent percevoir son dynamisme.
- Il doit encourager ses apprenants quand ils ont des difficultés et les féliciter à la suite d'un succès.
- Il sait également éveiller la curiosité de ses apprenants, éveiller leur plaisir d'apprendre une langue étrangère et attirer leur intérêt et leur attention.
- Il doit rendre la langue française intéressante pour les apprenants.

2. Le public ciblé : apprenants de 3^{ème} année secondaire

En didactique, un apprenant est celui qui est en situation d'apprentissage. En consultant le dictionnaire de didactique du français, nous avons trouvé la définition suivante :

« Le substantif "apprenant" (issu du participe présent du verbe "apprendre"), un calque de l'anglais learner, est apparu pour la première fois dans le discours de la didactique des langues étrangères autour de 1970, et il a été longtemps considéré comme un barbarisme synonyme d'enseigné ou d'élève (...) l'apprenant est conçu comme acteur social possédant une identité personnelle »²⁹

En Algérie, les apprenants de 3^{ème} année secondaire sont âgés entre 17 et 18 ans. A part ces deux matières : le français et l'anglais, toutes les autres disciplines (mathématiques, physique,

²⁹ (Cuq, Jean-Pierre, 2003. 20 / 21)

sciences naturelles, philosophie, histoire, géographie...) sont enseignées en arabe. Par conséquent, ils n'utilisent cette langue que pendant le cours de français.

Nous avons remarqué que dans un cours de français, la participation est très insuffisante à cause du niveau des élèves, il y a donc très peu de participation dans ces cours contrairement à ce qui se passe habituellement dans les autres disciplines.

La majorité des apprenants de 3^{ème} année secondaire souffrent de l'absence d'une compétence discursive qui leur permet de communiquer en français. Et pourtant c'est la première langue étrangère parlée en Algérie.

En classe, dans un cours de langue, ils participent en utilisant la langue arabe et s'ils répondent en français, ils ne peuvent pas produire des phrases justes, sinon ils écrivent sur papier leurs réponses et ils essaient de lire ce qu'ils ont écrit. Dans cette dernière situation, il s'agit plutôt d'un écrit oralisé. De plus, en dehors du cours, ils utilisent rarement la langue française.

Ayant un seul but à l'esprit : décrocher le baccalauréat, les élèves de 3^{ème} année secondaire accordent la priorité aux matières essentielles (selon les filières) et ils comptent compenser avec les disciplines secondaires et le français dans la plupart des filières est une matière secondaire.

Nous ne devons pas oublier que les élèves sont conscients que l'évaluation au baccalauréat est 100% écrite de sorte que l'oral est marginalisé (l'oral est considéré secondaire par rapport à l'écrit et face aux contraintes du programme).

Nous avons remarqué que la plupart des apprenants sont allergiques aux langues étrangères notamment la langue française. Ils sont hostiles à son apprentissage, ils ont toujours l'idée que cette langue est celle du colonialisme alors ils refusent de l'apprendre.

Mais, arrivés à l'université, ils rencontrent des difficultés énormes quand ils se retrouvent perdus lorsque la situation de communication rend le recours à cette langue nécessaire. Ils regrettent de ne pas avoir appris la langue française surtout quand ils choisissent des branches techniques ou scientifiques où l'enseignement n'est dispensé qu'en langue française.

Force est de constater que les apprenants souffrent de deux difficultés extrêmement importantes :

1. Ils n'arrivent pas à comprendre des messages émis oralement.
2. Ils n'arrivent pas à produire des messages oraux compréhensibles

Ils ne se sont pas habitués à pratiquer la langue française ni à la maison où cette langue n'est pas souvent parlée, ni depuis l'école primaire où les enseignants ne les encouragent pas à l'utiliser.

Les apprenants ont des idées, même de très belles idées, malheureusement ils n'arrivent pas à les concrétiser. En effet :

« Les élèves, s'ils le veulent bien, peuvent toujours avoir quelque chose à dire sur le cours reçu (...) L'enseignant reste le maître au sens où c'est lui qui décide mais (...) il reçoit d'eux une masse d'idées parmi lesquelles il peut choisir celles qu'il utilisera dans le futur : les élèves donnent des idées »³⁰

Par conséquent, il est indispensable, si l'on veut assurer l'efficacité d'un apprentissage, que celui-ci se fasse au sein d'un groupe à la taille de l'élève où il découvre les lois qui le régissent et ose s'y exprimer et assumer ses responsabilités parce qu'il en est conscient.

Libéré de ses contraintes, l'apprenant trouve devant lui un champ d'action qui le motive moralement et intellectuellement.

3. Objectifs de l'enseignement du FLE au secondaire algérien

Selon la direction de l'enseignement secondaire général :

« A la fin du cycle secondaire, l'apprenant doit avoir une maîtrise de la langue (code et emplois) suffisante pour lui permettre d' :

- *Accéder à une documentation diversifiée en langue française ;*
- *Utiliser le français dans des situations d'enseignement (cours magistral, travaux pratiques, conférences...) en prenant une part active à l'assimilation de l'information scientifique (en prenant des notes de manière organisée et réfléchie pour réutiliser les connaissances enregistrées dans des situations diverses) ;*
- *Etre utilisateur autonome du FLE, instrument qu'il pourra mettre au service des compétences requises par la formation supérieure, professionnelle, les entreprises utilisatrices et les contraintes de la communication sociale »*

Un texte législatif définit clairement la place qui doit être réservée à l'enseignement du français dans le système éducatif algérien :

« Le français défini comme moyen d'ouverture sur le monde extérieur doit permettre à la

³⁰ (ROMANO, Carlo et SALZER, Jacques, 1990.219)

fois l'accès à une documentation scientifique d'une part mais aussi le développement des échanges entre les civilisations et la compréhension mutuelle entre les peuples »³¹

La langue étrangère n'est donc pas apprise pour elle-même, mais elle est le vecteur d'enseignements disciplinaires. Elle a ainsi un sens, elle permet l'accès à certaines connaissances. Normalement le programme de français doit installer chez les apprenants une compétence discursive, mais malheureusement les objectifs ciblés par les enseignants ne sont pas atteints.

4. Le FLE en 3^{ème} année secondaire

« C'est à partir des compétences finales de chaque année du cycle (1^{re} A.S, 2^{ème} A.S, 3^{ème} A.S) que sont construits les plans de formation.

Les compétences finales sont traduites en projets didactiques. La réalisation de chaque projet didactique s'appuie sur un ensemble d'activités organisées en une ou plusieurs unités didactiques.

Le projet didactique s'étend sur une période d'un mois et demi à trois mois (...)

Dans le cadre de ce projet, l'unité didactique débouche sur la maîtrise d'une compétence. Elle est constituée de plusieurs séquences permettant d'atteindre à chaque fois un objectif par la mise en œuvre d'activités. Ces dernières, n'étant pas de même nature requièrent un volume horaire différent.

C'est pourquoi une séquence d'apprentissage pourra parfois regrouper plusieurs séances »

4. 1. Présentation du programme

L'extrait ci-dessous, tiré des programmes de lycée, donne une illustration claire du programme de 3^{ème} année secondaire :

«L'organisation de l'enseignement du français en 3^{ème} année secondaire présente de la manière suivante :

³¹ (Seddiki, Aoussine. 316 / 317)

<u>Projets didactiques :</u> <u>(compétences finales)</u>	<u>Unités didactiques :</u>
1. Rédiger un texte argumentatif en fonction d'un destinataire.	1. L'argumentation (le pour et le contre) 2. L'exhortation.
2. Rédiger une synthèse de documents pour relater des faits ou des phénomènes.	2. L'expositif.
3. Produire un récit de vie sous forme de nouvelle.	3. La narration : La description dans le récit. Le compte-rendu de lecture.
<u>Répertoire des capacités :</u>	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formuler des hypothèses / Rechercher des principes d'organisation ▪ Distinguer entre essentiel et accessoire / Hiérarchiser ▪ Argumenter / Interpréter / Critiquer / S'engager / Conclure / Communiquer / Situer / S'informer / Transposer / Elaborer un plan / Mettre en relation » (Direction de l'enseignement général, 2004. 8 / 9) 	

5. Remarques

- Le programme n'accorde aucune importance à l'expression orale ; elle est perçue comme secondaire : absence d'activités centrées sur l'oral.
- L'oral est totalement absent des activités de classe, donc l'enseignant parle trop au détriment de ses apprenants et ces derniers écrivent plus qu'ils ne parlent.
- Le fait d'écouter l'enseignant et répondre à ses questions n'est qu'une forme d'échanges parmi d'autres, elle ne devrait pas être la seule. D'ailleurs elle ne place pas les apprenants dans une situation de communication de la vie quotidienne et les apprenants se sont habitués à répondre aux questions en arabe.
- Certes l'enseignant doit suivre le programme mais il doit aussi élaborer son plan de travail en fonction des motivations de ses apprenants et leurs intérêts.

- Il ne suffit pas de maîtriser les structures de base de la langue pour que l'élève puisse s'exprimer oralement. En classe on peut trouver des élèves qui sont excellents à l'écrit mais qui n'arrivent pas à s'exprimer oralement.
- Il n'y a pas un programme officiel d'enseignement permettant de travailler l'oral régulièrement et spécifiquement.

Deuxième partie : Le cadre pratique

« L'enquête est comparable à une longue gestation, et la solution d'un problème est au jour de la délivrance. Enquêter sur un problème c'est le résoudre »

Mao Tsé-Toung

Chapitre I : Cadre général et déroulement de l'enquête

" Il est encore plus facile de juger de l'esprit d'un homme par ses questions que par ses réponses "

G. de Lévis

1. Le lieu de l'enquête

Notre champ d'enquête est le lycée. Le lieu choisi est la daïra de Béni Saf avec ses trois établissements d'enseignement secondaire, il s'agit du :

- Lycée « CHERIF Tlemcani » (4 enseignants)
- Lycée « BENAÏSSA Attar » (6 enseignants)
- Lycée « IBN El Haithem » (5 enseignants)

2. Pré-enquête

Notre travail a été basé sur une démarche qui est la suivante :

- **Les entretiens** : nous avons mené des entretiens avec les enseignants et les élèves. Ces entretiens nous ont servi dans l'élaboration des questionnaires.

- les enseignants du (FLE) des établissements d'enseignement secondaire de la daïra de Beni Saf afin de connaître leurs points de vue sur l'enseignement / apprentissage de l'oral en 3^{ème} année secondaire : sa place, son rôle et son statut.
- les élèves (en classe, au foyer, dans la cour...) Les quelques expressions françaises et mots français que les élèves utilisent en dehors de la classe se réduiraient à (bonjour, bonsoir, salut, ça va, l'essentiel, ça fait longtemps, c'est dommage, à tout à l'heure, urgent, ambiance, mouvement, tellement, des fois, l'espoir, j'ai pas de chance, justement, on ne sait jamais, c'est vrai, c'est-à-dire, aucune idée...). Mais les termes français liés à la nouvelle technologie, aux médias, aux loisirs font partie de leur vocabulaire courant. Certes ces mots ont des équivalents en arabe mais nous les utilisons en français dans notre société. Mais malheureusement leur problème reste toujours le même : ils n'arrivent pas à produire des phrases complètes et correctes leur permettant de s'exprimer clairement leurs pensées.

Lors des échanges avec les enseignants et les apprenants, nous avons remarqué :

- que même si les élèves apprennent les structures de base de la langue, ils n'arrivent pas à s'exprimer oralement. Depuis l'école primaire, ils se sont habitués à réciter par cœur puis répéter machinalement.
- que la prise de conscience est là tandis que la mise en œuvre d'une remédiation se heurte au manque :
 1. d'expérience (formation continue insuffisante) ;
 2. d'outils que ressentent les enseignants par exemple : laboratoires de langue ; réseau Internet ; bibliothèques ; centres de ressources ; documents audiovisuels...
 3. d'un programme ambitieux qui répond aux besoins et attentes des apprenants...
- Un manque d'intérêt pour l'oral de la part des apprenants, ils croient que c'est inutile de prendre la parole en français et leurs enseignants se voient en situation où leur seul objectif est d'aider leurs apprenants à décrocher le baccalauriat. C'est pour cette raison qu'ils insistent sur l'écrit.

3. Enquête proprement dite

3.1. Présentation et description de l'échantillon

Dans le but de confirmer ou d'infirmer notre hypothèse, nous avons distribué 15 questionnaires aux enseignants du (FLE) au secondaire (c'est l'ensemble des enseignants de français de la daïra de Béni Saf)

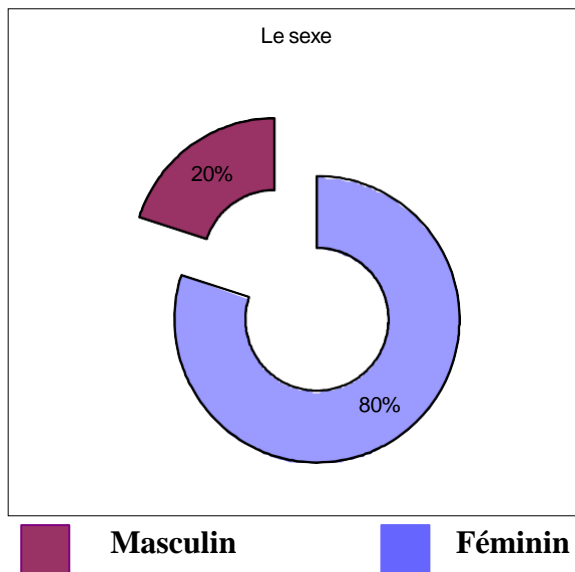
Comme nous l'avons montré au début de notre travail : notre étude est plutôt qualitative que quantitative ce qui va nous permettre de mieux cerner notre recherche.

3.1.1. Le sexe

Tableau : Le tableau suivant montre notre population ciblée selon le sexe

Sexe	Nombre d'enseignants	Pourcentage
Féminin	12	80%
Masculin	03	20%

Anneau :



Présentation des résultats :

Ce tableau indique que notre population est composée de 15 enseignants au total (12 enseignantes et 03 enseignants). Ce qui nous donne un pourcentage féminin de 80 % et un pourcentage masculin de 20 %.

Commentaire :

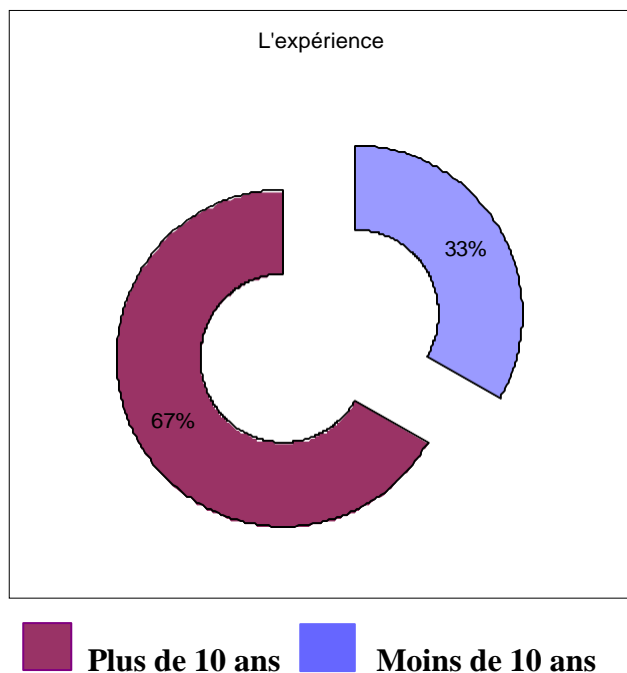
Selon ces résultats, nous sommes face à un public mixte mais composé majoritairement d'un personnel féminin. Ces résultats montrent que, soit que les femmes aiment les langues plus que les hommes, soit qu'elles préfèrent l'enseignement plus qu'eux.

Cela traduit aussi une réalité de la situation algérienne où l'enseignement en général, et celui des langues étrangères, le français en particulier, est largement dominé par les femmes.

3.1.2 L'expérience

Tableau: Ce tableau indique l'expérience professionnelle de notre population

Expérience (par ans)	Nombre d'enseignants	Pourcentage
Moins de 10 ans	05	33%
Plus de 10 ans	10	67%

Anneau:**Présentation des résultats :**

La lecture de ce tableau nous explique que parmi les enseignants choisis, cinq d'entre eux ont moins de 10 ans d'expérience avec un pourcentage de 33 % et les dix autres ont plus de 10 ans d'expérience avec un pourcentage de 67%.

Commentaire :

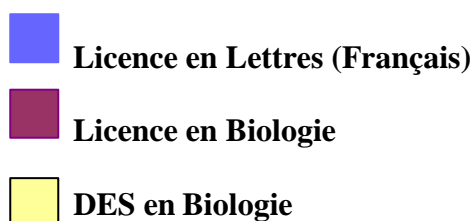
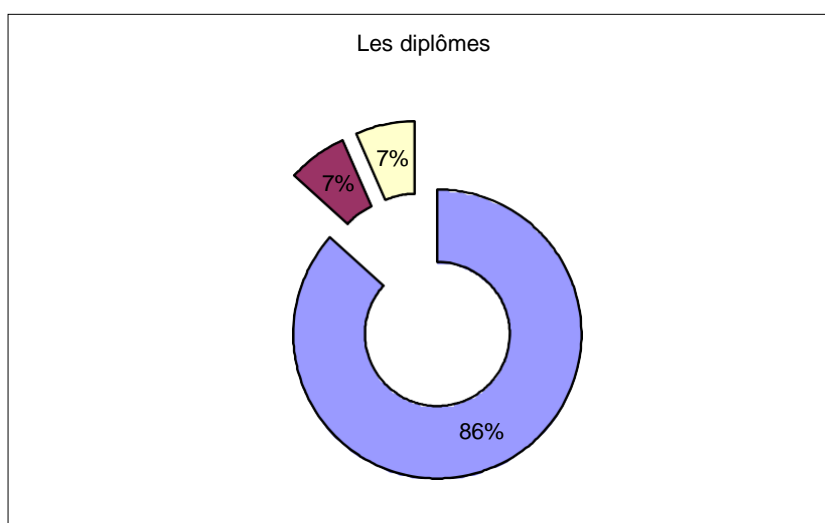
Les pourcentages obtenus indiquent que notre population est constituée d'enseignants dont l'expérience professionnelle est limitée. Cette même population va nous aider à confirmer ou infirmer notre hypothèse.

3.1.3 Les diplômes

Tableau: Le tableau indique le niveau d'étude de notre population

Niveau d'étude	Nombre d'enseignants	Pourcentage
Licence en Lettres (Français)	13	86%
Licence en Biologie	01	7%
DES en Biologie	01	7%

Anneau:



Présentation des résultats:

Les résultats obtenus indiquent que sur 15 enseignants :

- Treize enseignants sont titulaires d'une licence en Lettres Françaises soit un pourcentage de 86% ;

- Un seul enseignant est licencié en Biologie soit un pourcentage de 7% ;

Un seul enseignant possède un Diplôme d'Enseignement Supérieur en Biologie soit un pourcentage de 7%.

Commentaire :

La majorité des enseignants ont un niveau suffisant leur permettant d'assurer un enseignement adéquat. La tranche de population qui représente les licenciés en Lettres Françaises va nous permettre de s'assurer de la pertinence de notre hypothèse.

Chapitre II : Dépouillement

“L'expérience instruit plus sûrement que le conseil”

André Gide

1. Présentation des résultats / Anneaux / Commentaires

Comme c'est indiqué plus haut, nous avons utilisé l'outil de la statistique. Les résultats seront interprétés à l'aide de tableaux et des anneaux suivis de commentaires.

Question n° 1:

I. Faites-vous de l'oral avec vos apprenants ?

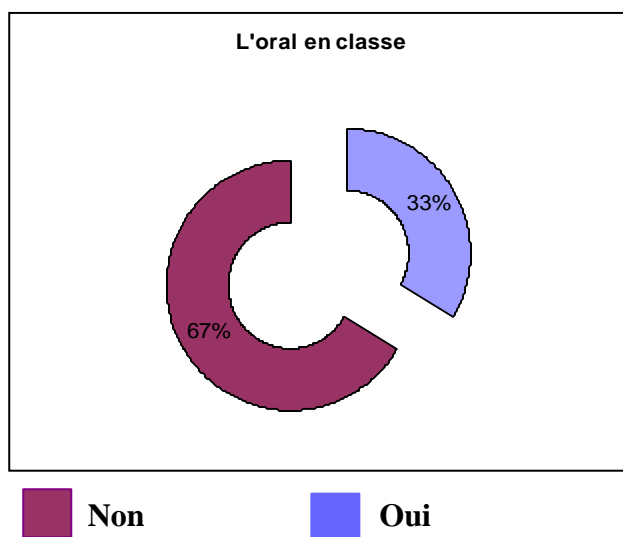
Oui

Non

Tableau n° 1 : « L'oral en classe »

Réponse	Nombre	Pourcentage
Oui	05	33%
Non	10	67%

Anneau n° 1 :



Présentation des résultats :

Il est à remarquer que 33% seulement des enseignants affirment qu'ils font de l'oral avec leurs apprenants par contre 67% des enseignants affirment qu'ils ne le font pas avec leurs apprenants.

Commentaire :

Les enseignants qui ne font pas de l'oral avec leurs apprenants sont convaincus que plusieurs actions doivent être mises en œuvre pour que l'oral soit pratiqué en classe, nous citons par exemple une meilleure définition des objectifs de l'oral et la disponibilité des moyens didactiques.

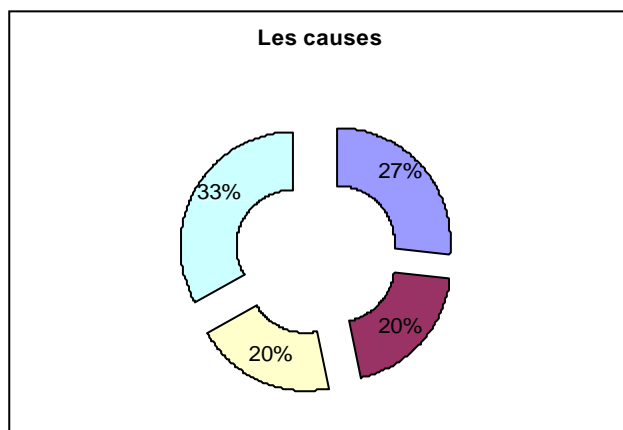
Question n° 2:

2. Si « non » dites pourquoi?

Tableau n° 2: « Les causes »

Les réponses	Le nombre	Le pourcentage
1. L'oral n'est pas pris en considération par le programme de 3 ^{ème} A.S	04	27%
2. A ce niveau, on vise surtout la compétence écrite pour préparer les élèves à l'examen du baccalauriat.	03	20%
3. Difficultés de compréhension et de prononciation chez nos apprenants.	03	20%
4. Pas de réponse	05	33%

Anneau n° 2:

**Présentation des résultats :**

Cinq enseignants soit un pourcentage de 33% n'ont pas répondu à cette question tout simplement parce qu'ils ont déclaré qu'ils font de l'oral avec leurs apprenants. Dix autres représentent les enseignants qui ont affirmé qu'ils ne font pas de l'oral avec leurs apprenants. Ils ont réagi à la question posée de la manière suivante :

- 27% de ces enseignants pensent que l'oral n'est pas pris en considération par le programme de 3^{ème} A.S.
- 20% estiment qu'à ce niveau, on vise surtout la compétence écrite pour préparer les élèves à l'examen du baccalauriat.
- 20% affirment que leurs apprenants trouvent des difficultés de compréhension et de prononciation.

Commentaire :

La question posée aux enseignants est une question ouverte, elle a donné des réponses différentes. Nous remarquons que parmi les réponses données, une seule accuse le programme.

Question n° 3 (a):

3. Est-ce que vos apprenants peuvent :

a) Comprendre des discours oraux assez longs ?

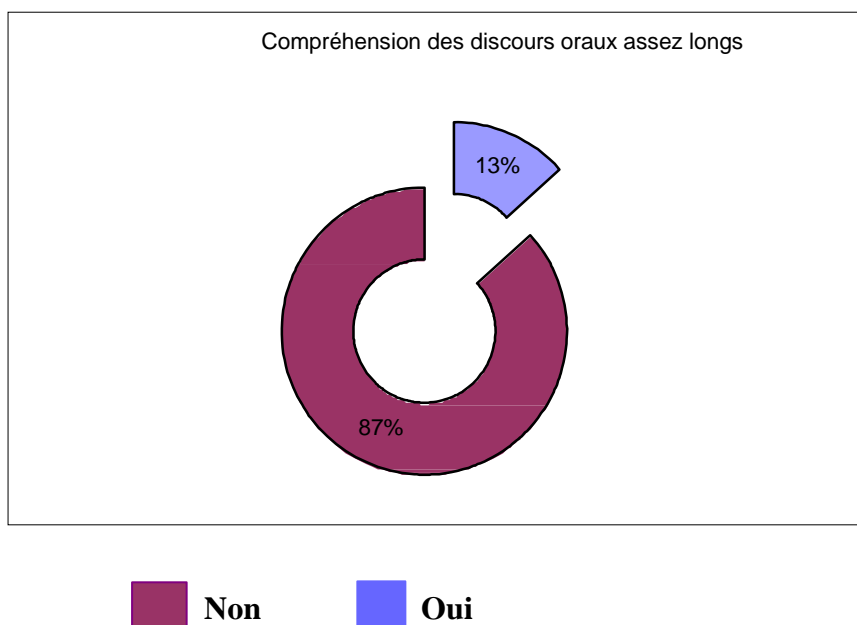
Oui

Non

Tableau n° 3 (a) : « Compréhension des discours oraux assez longs »

Réponse 3 (a) : Les apprenants peuvent comprendre des discours oraux assez	Le nombre	Le pourcentage
Oui	02	13%
Non	13	87%

Anneau n° 3 (a):



Présentation des résultats :

Après la lecture de ce tableau, nous constatons que 13% seulement des enseignants déclarent que leurs apprenants peuvent comprendre des discours oraux assez longs et 87% affirment que leurs apprenants trouvent de difficultés pour comprendre des discours assez longs.

Commentaire :

Les résultats obtenus montrent que les apprenants de 3^{ème} A.S ne sont pas en mesure de développer une compétence de compréhension qui leur permet d'accéder au sens d'un texte qu'ils écoutent. Ceci explique que ces apprenants n'arrivent pas à identifier et interpréter la signification d'un discours donné.

Question n° 4 (b) :

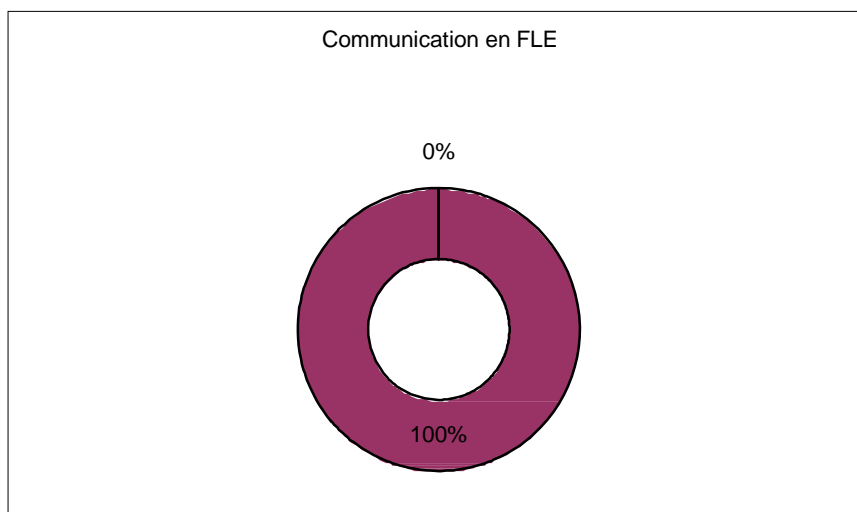
3. Est-ce que vos apprenants peuvent :
- b) Communiquer avec aisance en FLE ?

Oui Non

Tableau n° 3 (b) : « Communication en FLE »

Réponse 3 (b) : les apprenants peuvent communiquer avec aisance en FLE	Le nombre	Le pourcentage
Oui	00	0%
Non	15	100%

Anneau n°3 (b) :



■ Non

Présentation des résultats:

D'après les résultats enregistrés, nous constatons que les apprenants de tous les enseignants questionnés soit un pourcentage de 100% ne peuvent pas communiquer avec aisance en FLE.

Commentaire :

Le fait que les apprenants de 3^{ème} A.S ne communiquent pas aisément en (FLE) s'explique par l'appauvrissement lexical qui vient du fait que les situations de la communication affectée à l'apprenant sont peu motivantes dans la production d'un discours (échange) en langue française.

Il est à préciser que, parmi ces apprenants, certains peuvent s'exprimer oralement en prononçant quelques courtes phrases.

Question n°5 (c) :

3. Est-ce que vos apprenants peuvent :

c) Participer à une conversation en FLE ?

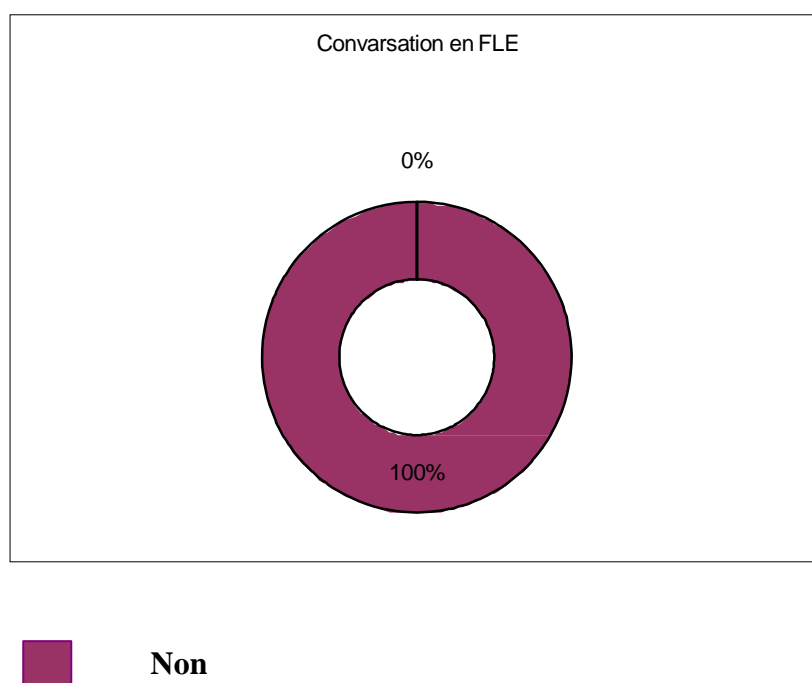
Oui

Non

Tableau n° 3 (c) : « Conversation en FLE »

Réponse 3 (c) : les apprenants peuvent participer à une conversation en FLE :	Le nombre	Le pourcentage
Oui	00	0%
Non	15	100%

Anneau n° 3 (c):

**Présentation des résultats:**

100% des enseignants estiment que leurs apprenants ne peuvent pas participer à une conversation en FLE.

Commentaire :

Cette réponse confirme la précédente : ces apprenants ne peuvent pas participer à une conversation en (FLE), ce qui justifie que les apprenants ne parlent jamais en français hors de l'école parce qu'ils ont l'habitude de parler en arabe. Ceci constitue un handicap pour ces apprenants quand ils veulent parler en français au lycée.

Question n° 6 (d):

3. Est-ce que vos apprenants peuvent :

d) Poser des questions simples sur des sujets familiaux ?

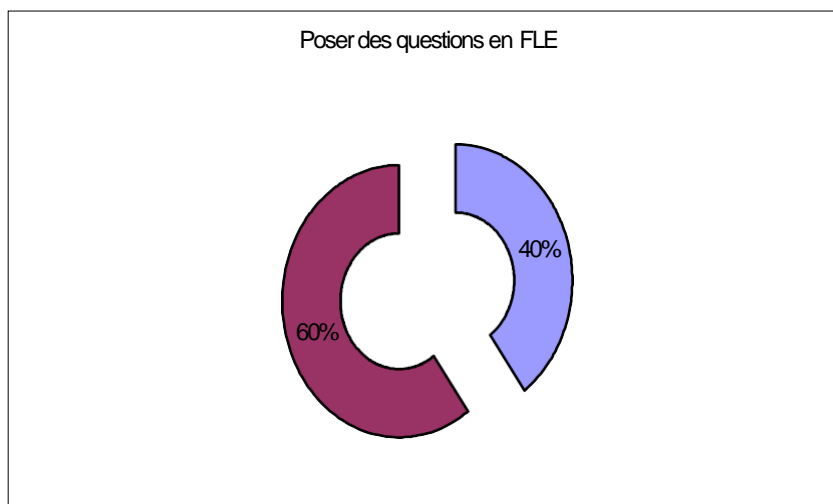
Oui

Non

Tableau n° 3 (d) « Poser des questions en FLE »

Réponse 3 (d): les apprenants peuvent poser des questions simples sur des sujets familiaux :	Le nombre	Le pourcentage
Oui	06	40%
Non	09	60%

Anneau n°3 (d):



Non

Oui

Présentation des résultats :

D'après les réponses données, 40% des enseignants jugent que leurs apprenants peuvent poser des questions simples sur des sujets familiaux alors que 60% jugent que leurs apprenants ne peuvent pas poser des questions simples sur des sujets familiaux.

Commentaire :

Ces apprenants ne sont capables de parler en français que quand il s'agit d'aborder des sujets familiers en posant que de simples questions. Et ce n'est que la minorité ! Ce qui prouve que l'objectif de l'enseignement / apprentissage de l'oral n'est pas effectivement atteint.

Si les apprenants sont capables de poser quelques petites questions, ceci signifie qu'ils seraient aussi capables de donner quelques éléments de réponses!

Question n7:

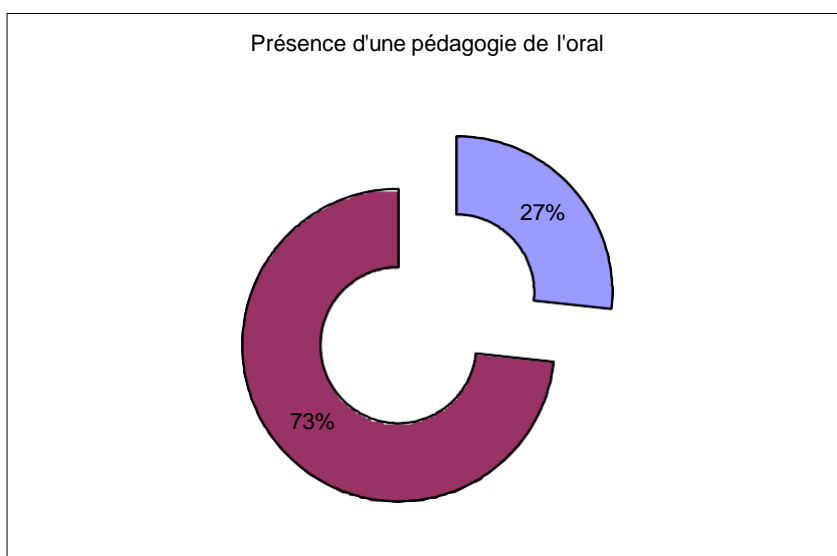
4. Pensez-vous qu'il y a une pédagogie de l'oral ?

Oui Non

Tableau n° 4 : « Présence d'une pédagogie de l'oral »

La réponse	Le nombre	Le pourcentage
Oui	04	27%
Non	11	73%

Anneau n° 4:



 Non

Oui

Présentation des résultats :

La majorité des enseignants représentant un pourcentage de 73% affirme l'absence d'une pédagogie de l'oral tandis que 27% affirment la présence d'une pédagogie de l'oral.

Commentaire :

La majorité des enseignants sont conscients de l'absence d'une pédagogie de l'oral. Les autres mais jugent qu'elle n'est peut être pas appliquée ou prise en considération dans les manuels scolaires.

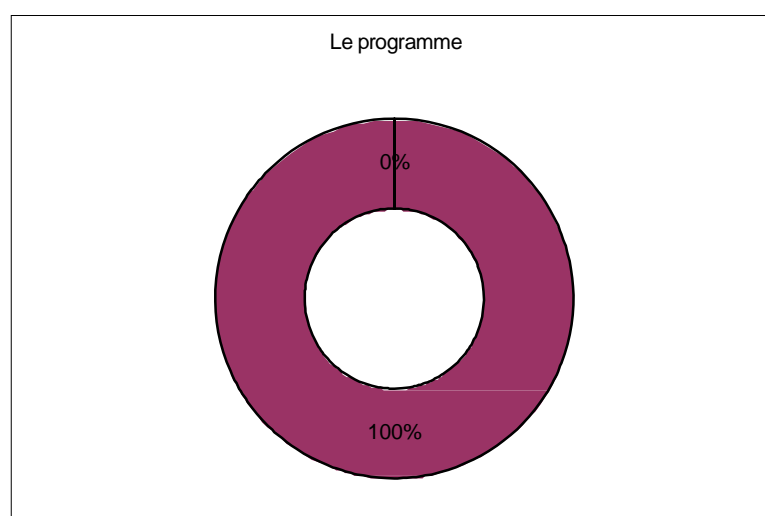
Question n° 8 :

5. Est- Ce que la pédagogie de l'oral permet d'améliorer les compétences orales de vos apprenants?

Tableau n° 5 : « Relation pédagogie de l'oral / Compétence orale »

La réponse	Le nombre	Le pourcentage
Oui	15	100%
Non	00	0%

Anneau n° 05



Oui

Présentation des résultats :

Nous remarquons que l'ensemble des enseignants questionnés soit un pourcentage de 100% affirment que la mise en place d'une pédagogie de l'oral permet d'améliorer les compétences orales de leurs apprenants.

Commentaire :

Par le biais des réponses des enseignants, nous comprenons qu'ils ont besoin d'une pédagogie de l'oral qui leur permet d'améliorer la compétence discursive chez leurs apprenants.

Question n° 9:

6. Pensez-vous que le programme donne assez d'importance à la compréhension et l'expression orales ?

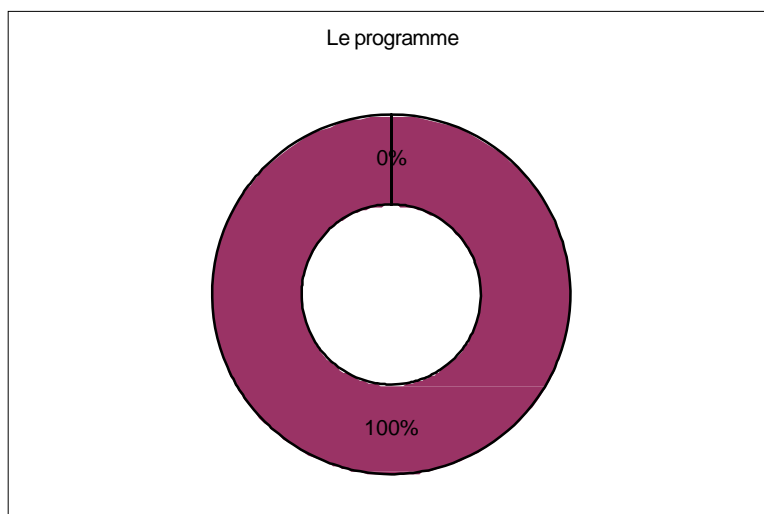
Oui

Non

Tableau n° 6 : « Le programme »

La réponse	Le nombre	Le pourcentage
Oui	00	0%
Non	15	100%

Anneau n° 6 :



■ Non

Présentation des résultats :

Ce tableau nous amène à dire que 100% des enseignants sont convaincus que le programme ne donne pas assez d'importance ni à la compréhension orale, ni à l'expression orale.

Commentaire :

Si on se réfère aux résultats de la question n°2, nous remarquons que les enseignants accusent une deuxième fois le programme : contenus inadéquats / absence d'activités en relation avec l'oral.

Question n° 7:

7. Êtes-vous d'accord avec cette affirmation ?

«Les apprenants, dans la majorité des cas, rencontrent des difficultés à l'oral car la compréhension et l'expression orales ne sont pas prises en considération par le programme »

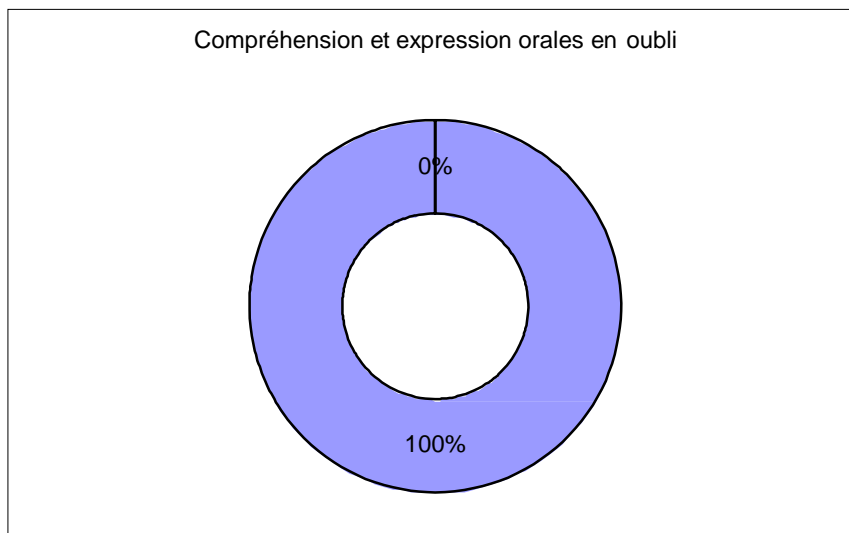
Oui

Non

Tableau n° 10 : « Compréhension et expression orales en oubli »

La réponse	Le nombre	Le pourcentage
Oui	15	100%
Non	00	0%

Anneau n° 7:



■ **Oui**

Présentation des résultats:

L'ensemble des enseignants sont en unanimité avec cette affirmation :

« Les apprenants, dans la majorité des cas, rencontrent des difficultés à l'oral car la compréhension et l'expression orales ne sont pas prises en considération par le programme ».

Commentaire :

Toute notre population est d'accord avec cette affirmation ce qui montre qu'elle est consciente de l'importance de ces deux moments très importants dans l'enseignement / apprentissage du (FLE).

Question n° 11:

8. Est-ce que les théories que vous avez apprises à l'université trouvent un champ d'application dans vos classes ?

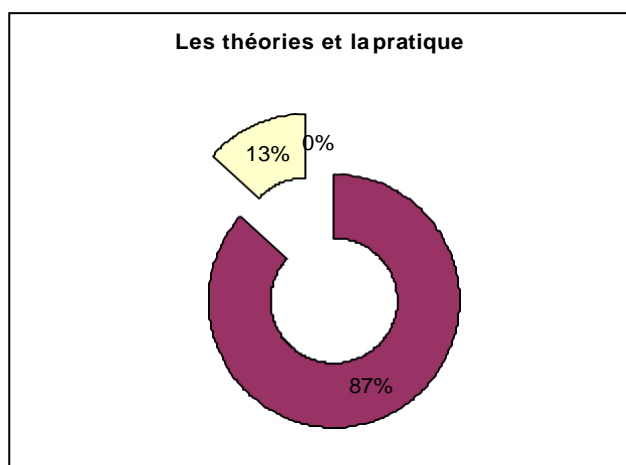
Oui

Non

Tableau n° 8: « Les théories et la pratique »

La réponse	Le nombre	Le pourcentage
Oui	00	0%
Non	13	87%
Pas de réponse	02	13%

Anneau n° 8:



Non

Pas de réponse

Présentation des résultats :

Tous les licenciés soit un pourcentage de 87 % pensent que les théories qu'ils ont apprises à l'université ne trouvent pas un champ d'application dans leurs classes.

Par contre, les deux autres soit un pourcentage de 13% n'ont pas réagi à cette question, du fait qu'ils ont des diplômes en biologie.

Commentaire :

Les réponses des licenciés nous confirment que tout ce qu'ils ont appris comme théories à l'université ne trouve pas un champ d'application dans les classes.

Question n° 12 :

9. Pensez-vous qu'il viendra le jour où vos apprenants vont s'exprimer librement en français ?

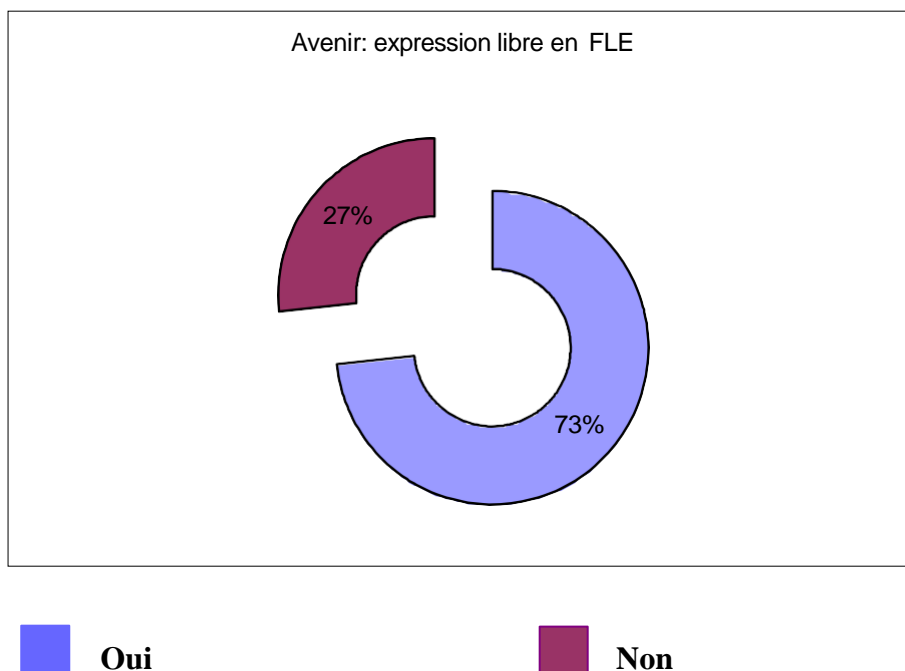
Oui

Non

Tableau n° 9 : « Avenir : Expression libre en (FLE) ! »

La réponse	Le nombre	Le pourcentage
Oui	11	73%
Non	04	27%

Anneau n°9 :

**Présentation des résultats :**

73% des enseignants pensent qu'il viendra le jour où les apprenants vont s'exprimer librement en français, par contre 27% pensent le contraire.

Commentaire :

La majorité des enseignants sont déterminés en ce qui concerne l'avenir de l'enseignement/ apprentissage du (FLE) en Algérie. Ils sont optimistes qu'un jour, l'oral aura sa place dans le programme en particulier et dans le système éducatif en général.

Résumé

Au terme de notre enquête, et selon les résultats obtenus, nous nous permettons de dire ce qui suit :

« Le système éducatif ne donne pas assez d'importance ni à la compréhension, ni à l'expression orale en (FLE). Donc ces deux facultés ne sont pas prises en considération par le programme ».

Notre enquête nous a permis de répondre à beaucoup de questions entre autres :

1. En contexte algérien, l'oral en (FLE) cherche toujours un statut en classe de langue car il est absent des activités de classe. Même du côté des apprenants qui préfèrent l'écrit et n'arrêtent pas d'écrire la traduction de presque tous les mots. Ils se sentent plus à l'aise à l'écrit qu'à l'oral.
2. La mise en place d'une pédagogie de l'oral permet d'améliorer les compétences orales des apprenants. Sans une pédagogie de l'oral bien définie, les enseignants auront du mal à se positionner dans le processus : enseignement / apprentissage de l'oral.

Ce qui est proposé dans les manuels scolaires ne contribue guère ni au développement de la compréhension orale ni à l'amélioration de l'expression orale.

Quelques propositions pour y remédier

La situation de l'enseignement-apprentissage du (FLE) en Algérie dénote une carence qui semble perdurer malgré les réformes dans le système éducatif. Revoir les conséquences directes, et analyser les causes médiate nous permettraient d'aborder concrètement le problème. Il ne s'agit plus de décrire les situations alarmantes d'acquisition du (FLE), mais d'y remédier en prenant du recul et en se rendant à l'évidence d'un malaise linguistique qui ne sera apaisé que par une approche actionnelle où agira la compétence immédiate.

Donc pour améliorer le niveau de la langue française chez les apprenants du secondaire, nous serons devant l'obligation:

- d'approfondir les apprentissages installés depuis la 1^{ère} année d'enseignement;
- de développer les apprentissages linguistiques au service de la communication ;
- d'amener l'apprenant à produire un énoncé intelligible par le perfectionnement

de la prononciation ;

· d'amener l'apprenant à articuler différents acquis en vue de les mobiliser dans

des situations de production orale ou écrite.

Le rôle de l'enseignant

De façon classique l'enseignant était conçu et se voyait lui même comme un transmetteur de savoir, cette image du maître, qui prévaut ça encore chez beaucoup est souvent jugé démodé parce que la notion même de savoir a évolué, notamment en langue vivante.

Donc l'enseignant est un maître d'œuvre incitateur et organisateur de l'apprentissage, il doit être dynamique, franc et tolérant, il encourage les élèves, et il doit être en contact avec les élèves, il donne aussi une bonne image de savoir, il construit ses cours et explique bien, cela veut dire qu'il donne du sens à son enseignement.

A l'oral :

Le professeur doit demander à ses élèves la :

- récitation d'un poème,
- reformulation de phrases,
- résumé oral d'un texte lu ou entendu,
- jeux de rôle à partir d'un thème donné,
- formulation d'énoncé (contenus de bulles de BD, questions à poser, consignes)
- expression à partir d'un support auditif ou visuel,
- récitation à plusieurs voix d'un texte appris,
- lecture expressive à haute voix,
- lecture dialoguée

Conclusion Générale

Conclusion générale

L'enseignement de la langue française s'est appuyé sur diverses méthodologies qui se sont succédées les unes après les autres pendant des années. Cependant, nous pouvons dire que les objectifs et les procédés d'apprentissage d'une langue étrangère ont énormément varié avec l'évolution des méthodologies.

Dans le contexte algérien, et depuis la méthode communicative, l'oral n'occupe toujours pas une place importante dans l'enseignement des langues.

Il ne suffit non seulement pas de savoir écrire mais aussi, il est important de savoir parler la langue étrangère. L'oral intervient quotidiennement dans les situations d'enseignement et chaque enseignant doit s'interroger sur sa pratique de l'oral. L'oral est un vecteur essentiel de l'apprentissage de savoirs et de savoirs faire ; mais c'est aussi un objet d'apprentissage important dans la formation des apprenants. L'oral doit s'insérer dans des situations de communications quotidiennes, parce que ça fait partie de la vie quotidienne des élèves. L'oral doit être développé car il est indispensable pour pratiquer une langue.

Cependant, pendant l'élaboration de ce travail et l'enquête que nous avons menée avec les enseignants, nous avons constaté que leurs apprenants ont des difficultés à parler correctement la langue française. Ils ont du mal à bien prononcer les mots, à formuler correctement des phrases en parlant, à bien utiliser les verbes.

Nous avons mené cette enquête pour pouvoir répondre à certaines questions qui préoccupent les enseignants et même les parents d'élèves et afin de savoir pourquoi les élèves ont des difficultés à parler la langue française.

Les élèves parlent très peu la langue française à l'école mais aussi dans la société en générale. Ils sont influencés par l'arabe parce qu'ils passent tout le temps à le parler.

Pendant les cours aussi, la pratique de l'oral n'est pas tellement abordée par les enseignants. Nous pouvons dire qu'il y a un désintérêt de part et d'autre.

Avec l'enquête que nous avons menée dans les trois lycées, nous avons réellement appris que les élèves de (3^{ème} A.S) ont des problèmes au niveau de l'oral. Ils ont aussi du mal à communiquer avec l'autrui, à mener une conversation, ou tout simplement comprendre le sens d'un discours assez long.

Dans l'élaboration de ce travail et après avoir vu les problèmes et les difficultés rencontrées par les apprenants à l'oral, nous avons déduit avec l'aide des enseignants que les

entraves sont nombreuses en tenant compte des limites que présentent les programmes et les manuels scolaires.

Cependant, nous pensons que la pratique de l'oral et les difficultés des élèves à communiquer peuvent être améliorées si une démarche pédagogique sera prise en compte par le système éducatif.

Bref, l'enseignement de l'oral reste en marge puisque même si l'enseignant peut le prétendre, il sera amené à essayer de faire participer tous les enseignants qui s'intéressent à la parole des apprenants, à la pratique notamment tout au long de leur cursus scolaire.

Evidemment ce travail n'est qu'une petite partie d'un ensemble. Il faudrait le renforcer et l'enrichir de beaucoup d'expériences si nous voulons vraiment arriver à des meilleures fins.

Bibliographie

Ouvrages de référence:

1. ALI BOUACHA, Abdelmadjid et al. *La pédagogie du français langue étrangère*. France: Hachette, 1978.
2. BOLTON, Sibylle. *Evaluation de la compétence communicative en langue étrangère*. Paris : Crédif-Hatier, 1987.
3. BOYER, Henri ; BUTZBACH, Michèle et PENDANX, Michèle. *Nouvelle introduction à la didactique du français langue étrangère*. France : Clé International, 1990.
4. BOYER, Henri ; RIVERA, Michèle. *Introduction à la didactique du français langue étrangère. Outils théoriques*. Paris : Clé International, 1979.
5. CARRÉ, Philippe. *Organiser l'apprentissage des langues étrangères. La formation linguistique professionnelle*. Paris : Les éditions d'organisation, 1991.
6. CHARLES, René ; WILLIAME, Christine. *La communication orale*. France: Nathan, 1994.
7. CORTEZ, Yves. *Le français que l'on parle. Son vocabulaire, sa grammaire, ses origines*. Paris: L'Harmattan, 2002.
8. DE VÉCCBI, Gérard. *Aider les élèves à apprendre*. Paris: Hachette Education, 1992.
9. EL KORSO, Kamel. *Communication orale et écrite*. Oran: Dar el Gharb, 2005.
10. FOURCADE, René. *Pour une pédagogie dynamique*. France:ESF,1972.
11. GALISSON, Robert. *D'hier à aujourd'hui la didactique des langues étrangères. Du structuralisme au fonctionnalisme*. Paris: CLE International, 1980.
12. GALISSON, Robert et al. *Lignes de force du renouveau actuel en D.L.E*. Paris : CLE International, 1980.
13. GERARD-NAEF, Josselyne. *Savoir parler Savoir dire Savoir communiquer*. Paris: Delachaux et Niestlé, 1987.
14. GAUCHON, Pascal; LEFEVRE, Maxime. *Se préparer à l'oral*. Paris : Marketing ,1990.
15. HYMES, Dell H. *Vers la compétence de communication*. Paris: Crédif- Hatier, 1984.
16. JUIF, Paul ; LEGRAND, Louis. *Textes de pédagogie pour l'école d'aujourd'hui : Les grandes orientations de la pédagogie contemporaine*. Vol. n°1, Paris: Fernand Nathan, 1974.

17. JUIF, Paul ; LEGRAND, Louis. *Textes de pédagogie pour l'école d'aujourd'hui : Les grandes didactiques et la rénovation pédagogique*. Vol. n°2, Paris: Fernand Nathan, 1974.
18. KRAMSCH, Claire. *Interaction et discours dans la classe de langue*
Paris: Maxi-Poche, 1997.
19. MOIRAND, Sophie. *Enseigner à communiquer en langue étrangère*. Paris: Hachette, 1982.
20. REHBENE, Hélène. *De l'oral à l'apprentissage de la lecture*. France: Classiques Hachette, 1983.
21. ROMANO, Carlo ; SALZER, Jacques. *Enseigner, c'est aussi savoir communiquer*. France: Les éditions d'organisation, 1990.
22. SAUVAGEOT, Aurélien. *Français d'hier ou français de demain ?*
France : Fernand-nathan, 1978.
23. VANOYE, Francis. *Expression / Communication*. Paris : Armand- Colin, 1973.
24. VANOYE, Francis ; MOUCHON, J et SARRAZAC, J.P. *Pratiques de l'oral. Ecoute, communications sociales, jeu théâtral*. Paris : Armand- Colin, 1981.
25. VERDELHAN-BOURGADE, Michèle. *Le français de scolarisation : pour une didactique réaliste*. Paris: Presses Universitaires de France, 2002.
26. WIDDOWSON, H.G. *Approche communicative de l'enseignement des langues*. Paris : Hâtier, 1981 .

Dictionnaires:

1. CUQ, Jean-Pierre. *Dictionnaire de didactique de français. Langue étrangère et seconde*. Paris : CLE International, 2003 .
2. DUBOIS, Jean et al. *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Librairie Larousse, 1984.
3. GALISSON, Robert ; COSTE, Daniel. *Dictionnaire de didactique des langues*. France: Hachette.
4. GIRODE, Jean. *Dictionnaire de langue française : Encyclopédies Bordas*. t. n° 1, France: SGED, 1998.
5. GIRODE, Jean. *Dictionnaire de langue française : Encyclopédies Bordas*. t. n° 2, France: SGED, 1998.

Sitographie:

1. BAULIEU, Gérard. *De l'oral dans notre enseignement : Pourquoi s'interroger sur l'oral ?* (En ligne) Page visité le : 24/12/2015. Disponible sur Internet : http://www.ac-rennes.fr/pedagogie/hist_geo/ResPeda/ORAL/Pourquoiiloral.htm
2. BOULARAS, Miloud. *Algérie : un système éducatif en mouvement* (En ligne) Page visité le : 02/01/2016. Disponible sur Internet : <http://www.fdlm.org/fle/article/330/algerie.php>
3. DAVIN-CHNANE, Fatima. *Des moyens d'enseignement du FLS au collège* (En ligne) Page visité le : 22/12/2015. Disponible sur Internet : <http://www.inrp.fr/Acces/Biennale/7biennale/Contrib/longue/6024.pdf>
4. GEVAERT, Raymond. *Enjeux et perspectives. L'enseignement du FLE en Europe : Enjeux et stratégies* (En ligne) Page visité le : 13/01/2016. Disponible sur Internet : http://www.ceo-fipf.org/article.php?id_article=240.
5. GRUCA, Isabelle. *Pédagogie de l'oral. Expériences et conseils : Travailler la compréhension de l'oral* (En ligne) Page visité le : 01/01/2016. Disponible sur Internet : http://www.rfi.fr/lfr/articles/075/article_613.asp
6. SEDDIKI, Aoussine. *Quelles actions audio-visuelles pour le français précoce en Algérie ? : le FLE en Algérie* (En ligne) Page visité le : 02/02/2016. Disponible sur Internet : <http://www.bibliotheque.refer.org/livre244/124427.pdf>
7. WEBER, Corinne. *Pourquoi les Français ne parlent-ils pas comme je l'ai appris ?* (En ligne) Page visité le : 12/02/2016. Disponible sur Internet : <http://www.fdlm.org/fle/article/345/weber.php>
8. BERTHIOT, F et al. *Difficultés langagières des enfants : Le Français Langue Etrangère au service d'une remédiation dans la classe.* (En ligne) Page visité le : 30/01/2016. Disponible sur Internet : http://www.acreims.fr/casnav/enfants_nouv_arrives/ressources/difficulte_slang.htm
9. DUCROT-SYLLA, Jean-Michel. *L'Enseignement de la compréhension orale : objectifs, supports et démarches* (En ligne) Page visité le : 23/01/2016. Disponible sur Internet : <http://www.edufle.net/L-Enseignement-de-la-comprehension>.
10. KADI, Zoubeida ; CHAMIE, Rim et DUCROT, Jean-Michel. *Cours d'initiation à la didactique du Français Langue Etrangère en contexte syrien : Définition et objectifs de l'expression orale en approche communicative* (En ligne) Page visité le : 21/02/2016.

Disponible sur Internet :

http://www.lb.auf.org/fle/cours/cours1_CO/exp_or/cours1_eo02.htm

11. Emilie. *Activités et exercices pour l'expression orale en FLE* (En ligne) Page visité le : 10/03/2016. Disponible sur Internet : <http://emilie.en-savoie.com/>

Mémoires en ligne :

1. COLETTA, Jean-Marc. *Ecouter, parler, discuter, interagir en classe : Didactique des pratiques langagières orales et des interactions verbales en class* (En ligne) Page visité le : 08/01/2016. Disponible sur Internet : <http://www.grenoble.iufm.fr/departement/francais/memoire2000/colletta2.htm>
2. WALTER, Marie-Noëlle. *Troubles du langage et apprentissage du français* (En ligne) Page visité le : 13/02/2016. Disponible sur Internet : <http://membres.lycos.fr/caapsais/memoire/marieno/marie.html>

ANNEXES

Annexes :

Questionnaire à l'intention des enseignants du lycée :

* Sexe :

Féminin

Masculin

* Expérience :

Moins de 10 ans

Plus de 10 ans

* Votre diplôme :

.....

1. Faites-vous de l'oral avec vos apprenants ?

Oui

Non

2. Si « non » dites pourquoi ?

.....

.....

3. Est-ce que vos apprenants peuvent :

a) comprendre des discours oraux assez longs ?

Oui

Non

b) communiquer avec aisance en FLE ?

Oui

Non

c) participer à une conversation en FLE ?

Oui

Non

d) poser des questions simples sur des sujets familiers ?

Oui

Non

4. Pensez-vous qu'il y a une pédagogie de l'oral ?

Oui

Non

5. Si non, est-ce que la mise en place d'une pédagogie de l'oral permet d'améliorer les compétences orales de nos apprenants ?

Oui

Non

6. Pensez-vous que le programme donne assez d'importance à la compréhension et l'expression orales ?

Oui

Non

7. Etes-vous d'accord avec cette affirmation ?

« Nos apprenants, dans la majorité des cas, rencontrent des difficultés à l'oral car la compréhension et l'expression orales ne sont pas prises en considération par le programme »

Oui

Non

8. Est-ce que les théories que vous avez apprises à l'université trouvent un champ d'application dans vos classes ?

Oui

Non

9. Pensez-vous qu'il viendra le jour où nos apprenants vont s'exprimer librement en français?

Oui

Non

N.B. : Toutes les questions sont en relation avec les apprenants de 3^{ème} année secondaire.

FLE : Français Langue Etrangère